

Livraison à domicile dans tous les
endroits de la ville et de la banlieue.
Pour service irrégulier, téléphonez à
Main 7697.

Le Canadien

Le journal du
les premières nouvelles
actualité et d'intérêt
l'homme d'affaires, le
commis et l'ouvrier.

VOL. XX. — No. 247

PLUS FROID.

MONTREAL, JEUDI, 25 JANVIER 1923

MINIMUM: 4; MAXIMUM: 24.

PRIX TROIS SOUS

LA SITUATION S'AMELIORE DANS LA RUHR

La tension dans les villes in-
dustrielles commence à
être moins forte

ENVOI DE RENFORTS

Des sections de cheminots
ont été mobilisées et en-
voyées dans la Ruhr

La situation dans la Ruhr s'améliore en faveur des forces d'occupation. Les mines fonctionnent à 85 pour cent de leur capacité, le service des chemins de fer est à peu près normal et en général la tension est moins forte dans les villes industrielles.

Le procès à Mayence d'un certain nombre d'industriels parmi lesquels Fritz Thyssen, s'est terminé sans incident dramatique. Les Allemands ont été condamnés à payer une amende relativement minime pour désobéissance aux ordres donnés. Le Dr Schultius, du département des finances d'Etat et le Dr Von Raiffeisen, président de l'administration des mines d'Etat, ont été condamnés à un an de prison sous sentence suspendue.

La France se prépare à prendre le contrôle des chemins de fer et à mobiliser en cas de besoin ses propres cheminots qui seront envoyés dans la Ruhr si les Allemands se mettent en grève.

Le premier ministre Poincaré, en conférence à Paris avec les chefs de ses départements techniques, se prépare à envoyer des renforts dans les territoires occupés et en même temps, les autorités françaises ont des velléités de couper toute communication entre la région de la Ruhr et le reste de l'Allemagne.

Il est rumouré que le général Weygand, chef de l'état-major du maréchal Foch, va être nommé haut-commissaire de la Ruhr.

Le président Millerand, dans un discours qu'il a prononcé en présence des membres de la Ligue des patriotes, a annoncé que la France était bien décidée à faire respecter les traités.

MINIERS ETRANGERS
Paris, 24. — Le correspondant du "Temps" à Prague, confirme la nouvelle qu'un certain nombre de mineurs tchécoslovaques ont été engagés par la France et que le premier groupe est parti ce soir.

APPEL DE CHEMINOTS
Paris, 24. — Le ministre d'Etat a publié aujourd'hui un communiqué à l'effet que cinq détachements de cheminots, de 750 hommes chacun, avaient été envoyés dans la Ruhr par suite de la grève partielle des employés de chemins de fer allemands.

"Ce n'est pas" dit le communiqué, "une question de mobilisation, comme l'ont prétendu certains journaux mais simplement une convocation d'hommes pour une période d'instruction de durée limitée."

CONDAMNÉS A L'AMENDE
Mayence, 24. — Les six industriels allemands, en tête desquels figure Fritz Thyssen, qui avaient été arrêtés par les autorités françaises de la Ruhr pour avoir refusé d'obéir aux ordres concernant les livraisons sur le compte des réparations, ont été condamnés aujourd'hui par le conseil de guerre.

Dans chaque cas des amendes en francs ont été imposées, la moyenne figurée en argent allemand, étant de \$20,000.

Les représentants du gouvernement français ici ont refusé ce soir de commenter le jugement du tribunal, mais ont laissé voir que ce jugement était une nouvelle preuve de la bienveillance avec laquelle le gouvernement français conduisait ses opérations dans la Ruhr et une excuse pour les mesures plus sévères si l'occasion se présentait de nouveau de châtier des récalcitrants.

ON PARLE DE RENFORTS
Paris, 24. — Le premier ministre Poincaré continue ses conférences quotidiennes avec les chefs des départements techniques intéressés dans l'occupation de la Ruhr en rapport avec l'envoi de renforts, rendus nécessaires, dit-on, dans les milieux officiels, par la résistance allemande.

Les chiffres officiels placent à 45,000 hommes de troupe, cinquante ingénieurs français, douze italiens et un nombre équivalent d'ingénieurs belges, la force des troupes d'occupation actuelle dans la Ruhr. D'autres troupes seraient envoyées au fur et à mesure que le besoin s'en fera sentir.

On commence à s'apercevoir qu'il est nécessaire de concentrer les forces techniques et de maintenir les troupes de la Ruhr sous un seul commandement et on pense que le commandement suprême sera confié au général Weygand, chef de l'état-major du maréchal Foch.

Le ministre des travaux publics, qui a joué un rôle important dans l'organisation des ingénieurs visitera prochainement la Ruhr pour s'assurer de la façon la plus précise possible de la situation.

Des documents saisis par les Français à Essen montrent que l'année 1922 a été particulièrement prospère pour les fonderies et les aciéries de la Ruhr. Les Français rapportent que la production des aciéries de la Ruhr en 1922 a atteint le chiffre de 11 à 12 millions de tonnes d'acier ce qui équivaut à la production de 1913.

CONTRATS ANNUELS
Londres, 24. — Une dépêche d'Es-

L'OPERATION SEMBLE AVOIR ETE UN SUCCES

(Dépêche de la Presse Associée)
Paris, 24. — Une dépêche de Dusseldorf au "Matin" dit qu'aujourd'hui le verdict condamnant à l'amende les industriels allemands eut été annoncé, les unions ouvrières de la Ruhr prirent des décisions importantes. Les employés de chemin de fer ont déclaré une grève générale qui commença à minuit, mais qui a commencé en réalité à huit heures alors que tous les trains étaient arrêtés lorsqu'ils arrivaient à une gare.

ILS FONT GREVE
Paris, 24. — Une dépêche de Dusseldorf au "Matin" dit qu'aujourd'hui le verdict condamnant à l'amende les industriels allemands eut été annoncé, les unions ouvrières de la Ruhr prirent des décisions importantes. Les employés de chemin de fer ont déclaré une grève générale qui commença à minuit, mais qui a commencé en réalité à huit heures alors que tous les trains étaient arrêtés lorsqu'ils arrivaient à une gare.

BAGARRES A HAMBOURG
Londres, 24. — Une dépêche de Hambourg au "Times" dit que les Français et les Belges qui étaient descendus dans les hôtels de la ville ont reçu l'ordre de partir et qu'un grand nombre d'étrangers ont déjà quitté Hambourg avec le résultat que les hôtels qui sont d'habitude archicomplètement vides aujourd'hui.

Des démonstrations antifranchaises qui ont eu lieu dans les hôtels et les restaurants ont dégénéré en bagarres et les propriétaires d'hôtels et de restaurants ont été obligés de condamner ces manifestations car il a été prouvé que nombre de personnes qui ont été arrêtées n'étaient ni françaises ni belges.

Les marchands de coton de Hambourg et de Brême ont décidé de boycotter tous les articles français et belges.

L'OPINION ANGLAISE
Londres, 24. — Le "Daily Mail", qui continue à imprimer journellement deux colonnes de lettres de correspondants de toutes les parties d'Angleterre, qui supportent les Français dans leur invasion de la Ruhr, dit dans un article éditorial que, à Paris, on semble plus confiant au sujet de la détermination des autorités françaises. Le peuple, qui se retranche derrière la politique du gouvernement, réalise que les tançonnements de représailles des Allemands sont faites à dessein.

"L'Allemagne essaie d'effrayer la France comme elle a effrayé collectivement les Alliés durant ces quatre dernières années," dit le "Daily Mail". "Comme les jours passent et que les Français organisent adroitement et tranquillement le contrôle de la Ruhr, nous devenons plus convaincus que jamais que le plan mis en opération par la France produira définitivement des résultats substantiels."

**LA PRODUCTION
DU BEURRE**
(Dépêche de la Presse Associée)
Farnham, 24. — A l'assemblée annuelle du Comptoir des Laitiers des Cantons de l'Est tenue, ici, les rapports donnés ont démontré que le beurre emballé au cours de l'année dernière représentait une valeur de \$267,395.75, ce qui donne un prix moyen de 34.89 cent le livre. Les officiels des suivants: président, Hahrvy Beattie; vice-président, P. H. Neveu; secrétaire-trésorier, Ross Dunn; caissier, Joseph Fontaine; auditeur, H. Wilson; directeurs, M. Campbell, St-Onge, Beattie, Campbell, Hibbard, Poutre, Fournier, Ingalls, Payne, Fontaine et Bernhume.

RENFORTS BELGES
Bruxelles, 24. — Un régiment en tenue de campagne est parti aujourd'hui d'Anvers pour aller prêter main-forte aux Belges dans la Ruhr. Les soldats ont été acclamés sur leur passage. Un fort détachement de cheminots a aussi été envoyé dans la Ruhr.

Une dépêche d'Aix-la-Chapelle dit que les Belges ont arrêté aujourd'hui deux autres gérants de banque. Elle ajoute que la Reichsbank qui avait fait une razzia de tous les marks disponibles dans ses différentes succursales, essayait aujourd'hui de les envoyer de l'autre côté du Rhin, mais que ses émissaires ont été démasqués et l'argent saisi.

TELEPHONES SAISIS
Dusseldorf, 24. — Avec leurs regards tournés vers le conseil de guerre de Mayence, les Allemands ont continué aujourd'hui leur politique de résistance en refusant d'obéir aux ordres des forces d'occupation et les Français de leur côté ont mis à exécution de nouvelles mesures coercitives.

Depuis le 20-janvier jusqu'à date, vingt-trois fonctionnaires ont été expulsés. Le directeur des douanes de Dortmund a été mis sous-arrest, la première incarcération depuis que les gros industriels furent jetés en prison samedi dernier.

Pour contrecarrer les ordres envoyés dans la Ruhr par le ministre des postes et des télégraphes à l'effet de refuser toute communication téléphonique demandée par des militaires français, le commandant des troupes d'occupation a ordonné la main-mise et l'exploitation par des Français des postes téléphoniques de Bochum, Dortmund, et Essen. La production des mines de la Ruhr a atteint hier 85 p. c. de la normale; les chemins de fer ont reçu des différents mines des demandes pour 18,575 wagons vides pour charger la production de la journée précédente, alors que la demande normale est de 22,000 wagons. L'adirection générale des chemins de fer n'en avait toutefois que 10,823 à sa disposition ce qui indique que nombre de wagons chargés précédemment n'ont pas été renvoyés et qu'un bon nombre aussi a été envoyé en hâte à l'intérieur de l'Allemagne avant que les Français ne soient complètement installés dans la Ruhr.

Le prix des viandes a augmenté de 60 pour cent tandis que les graisses et le lait deviennent très rares.

Des documents saisis par les Français à Essen montrent que l'année 1922 a été particulièrement prospère pour les fonderies et les aciéries de la Ruhr. Les Français rapportent que la production des aciéries de la Ruhr en 1922 a atteint le chiffre de 11 à 12 millions de tonnes d'acier ce qui équivaut à la production de 1913.

CONTRATS ANNUELS
Londres, 24. — Une dépêche d'Es-

ENCORE DE LA BISBILLE A LAUSANNE

Une vive passe-d'armes a eu
lieu hier entre Anglais et
Turcs

TOMBES DE SOLDATS
L'incident s'est produit au
sujet des cimetières anglais
de Gallipoli

(Cable de la Presse Associée)
Lausanne, 24. — L'appel que se propose de faire la Grande-Bretagne à la Société des Nations sous prétexte que l'attitude de la Turquie sur question de Mossoul est une menace pour la paix internationale, a fait aujourd'hui le sujet d'une longue conférence entre lord Curzon, le secrétaire des affaires étrangères d'Angleterre, et sir Eric Drummond, le secrétaire général de la Société.

Ce soir, Anglais comme Turcs, se maintenaient obstinément sur leur position originale et aucun compromis ne semble possible; il faut forcément que l'une ou l'autre partie cède.

Dans l'intervalle, un accord complet a été conclu sur le problème de l'échange des populations, d'après lequel les Turcs en Grèce seront transportés en Turquie et les Grecs en Turquie seront renvoyés en Grèce. Les Turcs ont consenti à ne pas insister sur l'expulsion des Grecs qui conservent leur nationalité hellénique et ils ont aussi retiré leur demande à l'effet que la Struma, au lieu de la Mer Noire, constitue la frontière occidentale de la Thrace occidentale. La Thrace occidentale comme Constantinople est exclue de l'Etat général.

Une autre passe d'armes a eu lieu aujourd'hui entre les Anglais et les Turcs au sujet des soldats enterrés à Gallipoli. Les Turcs ont annoncé que les cimetières anglais devaient être rapetissés. Ils ont déclaré qu'ils étaient disposés à discuter la question de l'établissement de nouveaux cimetières dans un endroit autre que Gallipoli.

Les délégués anglais ont qualifié cette demande d'insultante et ont ajouté que les troupes anglaises qui occupaient Gallipoli y resteraient, quoi qu'il arrive, tant que leur gouvernement n'aurait pas reçu l'assurance que l'on ne toucherait pas aux tombes des soldats qui y étaient enterrés.

Les alliés ont abandonné leur demande pour le paiement des frais d'occupation de la Turquie et ont réduit à £15,000,000 le compte des réparations.

Les Turcs se sont élevés aujourd'hui contre ce qu'ils appellent la menace de la Grande-Bretagne de faire imposer par la Société des Nations des sanctions à la Turquie et de la faire boycotter par les membres de la Société, si, comme l'a dit un des orateurs ottomans, elle ne ratifie pas les propositions de la Grande-Bretagne au sujet de Mossoul.

"Nous ne connaissons pas la Société des Nations aussi bien que l'Angleterre", a déclaré un des chefs de la délégation turque, "mais nous présumons que si la Société est aussi impartiale que lord Curzon le prétend, il faudra prouver que nous sommes des fauteurs de discorde avant que le monde nous repudie au point de vue économique."

"Nous n'avons pas envoyé d'armée en Mesopotamie", dit Mossoul fait partie; nous n'avons fait que défendre nos droits sur Mossoul et avons proposé que l'allégeance future de Mossoul soit déterminée par un plébiscite. S'ensuit-il que nous constituons une menace pour la paix mondiale?"

L'atmosphère était un peu plus limpide ce matin bien que la situation soit encore considérée comme très délicate. Plusieurs des sous-commissions ont continué leur travail et les alliés s'efforcent d'élaborer un traité tellement conciliant que les Turcs ne pourront guère refuser de le signer.

**M. L-G BELLEY
FAIT LA LUTTE
AVEC M. SAUVÉ**
Il adresse la parole à la
convention conservatrice de
Québec-Ouest

LES BLEUS DE 1921
(Spécial au "Canada")
Québec, 24. — M. L. G. Belley, l'un des six mémorables ministres de six mois qui s'allièrent avec M. Arthur Meighen, en 1921, vient de se joindre dans la lutte avec M. Arthur Sauvé, chef de l'opposition à Québec. M. Belley adressait la parole, hier soir, à la convention conservatrice de Québec-ouest qui choisit M. William Sharples comme candidat en opposition à M. Martin Madden, candidat ministériel.

M. Belley s'était rendu à cette réunion comme électeur simplement, sentant sans doute tout le poids mort qu'il représentait. Mais demandé à adresser la parole, M. Belley s'y est de bonne grâce. Il a attaqué le gouvernement Taschereau et insinué que la presse était musclée. Il alla même jusqu'à prédire que ce régime pourrait amener une révolution! Evidemment, M. Belley se souvient de celle du 6 décembre 1921.

Ancien candidat de M. Meighen, associé de ce dernier dans son cabinet durant six mois, M. Belley déclare qu'il ne veut pas mêler les questions fédérales avec les questions provinciales. Mais on voit une fois de plus que les amis de M. Meighen sont encore ceux de M. Sauvé et des siens.

LA CAMPAGNE ELECTORALE

DE NOMBREUSES ASSEMBLEES
LIBERALES SONT ANNONCEES

Dans plusieurs comtés, il y aura des assemblées tous les
jours et, souvent le soir, d'ici à la date des élections.

— Dans le camp libéral, on attend avec confiance le
résultat du vote. — Assemblée de M. J. S. A. Ashby
à Dominion Park.

Un grand nombre d'assemblées politiques auront lieu dans la province au cours de ces derniers temps. Dans la plupart des cas, les assemblées ont lieu le soir, à 7 heures, et il y en a parfois deux dans la même journée. Partout l'activité est grande, et dans le camp libéral, on attend avec confiance la grande élection du 5 février prochain.

Beaucoup de candidats libéraux ont jeté le gant à leurs adversaires et les ont invités à aller discuter franchement aux assemblées, devant les électeurs, la situation telle qu'elle est. C'est l'offre que réitérent encore M. Anatole Décarie, candidat libéral dans Deux-Montagnes, et M. Avila Farand, candidat libéral dans St-Louis, dont nous publions les listes d'assemblées plus bas.

D'un autre côté, les candidats libéraux, d'une façon générale, tiennent des assemblées sympathiques, enthousiastes, qui permettent de prévoir un beau succès. Il en est de même dans les comités libéraux, partout où on en a ouvert. C'est aussi le cas de l'assemblée tenue hier soir, par M. J. S. Ashby, candidat libéral dans la division Jacques-Cartier, dont nous donnons un aperçu ci-après.

DOMINION PARK
M. J. S. A. Ashby, N.P., et candidat libéral dans la division Montréal-Jacques-Cartier a tenu une belle assemblée, hier soir, en la salle de l'école St-Jacques, à Dominion Park, Lachine. Plusieurs centaines d'électeurs ont pris part à cette assemblée et ont chaleureusement applaudi les orateurs libéraux et en particulier le notaire Ashby, le candidat.

M. Ashby avait avec lui plusieurs orateurs de talent, notamment MM. L. Pelletier C.R., J. A. Robillard, C.R., M. Lanctôt, avocat de Lachine, M. Legendre, orateur ouvrier, et M. Louis Larivée, journaliste, et correspondant parlementaire.

La caractéristique de cette assemblée est la belle harmonie qui a régné dans toute l'assistance pendant tout le temps que la réunion a duré. Les auditeurs ont été attentifs, écoutant tous les orateurs avec intérêt et soulignant plusieurs passages des discours d'applaudissements répétés.

Les orateurs ont discuté successivement l'affaire Garneau, la loi des loyers et diverses autres questions provinciales, sans se préoccuper de M. Patenaude qu'ils ont laissé dans l'ombre. M. Ashby, notamment, s'est fait remarquer par un vigoureux discours dans un résumé substantiel de l'administration provinciale. Seul, M. Louis Larivée, le dernier orateur, a dit quelques mots à l'adresse de M. Patenaude, dont il a parlé avec sarcasme et ironie.

Le candidat libéral a vivement remercié les électeurs d'avoir assisté en grand nombre et s'est déclaré très confiant dans l'issue de la lutte.

**DEUX BELLES ASSEMBLEES DE
M. JARRY**
Deux assemblées essentiellement ouvrières, réunies aux deux extrémités du vaste comté de Laval, ont applaudi hier soir l'homme de bien qui porte le drapeau du parti libéral aux prochaines élections provinciales, et lui ont donné ainsi le gage assuré d'une brillante victoire. Ce le candidat libéral allait enlever à l'opposition ce beau comté du district de Montréal. C'est ce dont on ne pouvait douter hier soir, en voyant ces deux foules de braves travailleurs applaudir à outrance les paroles claires et franches de M. Jarry et de la brillante phalange d'orateurs qui l'accompagnaient.

Au reste, les électeurs du comté de Laval savent que depuis quinze mois qu'il est échoué à l'hôtel de ville de Montréal, M. Jarry a déjà réalisé les trois quarts de ses promesses électorales; et il leur semble, en vérité, que mieux vaut élire un candidat qui leur obtiendra rapidement des avantages concrets plutôt qu'un représentant qui se contenterait de représenter sans jamais rien obtenir. C'est l'avis au moins que rangeait hier soir les deux foules nombreuses réunies, l'une au comté central de M. Jarry, 3447 rue St-Hubert, à Ville-Marie, et l'autre, en la vaste salle de l'école Boucher de la Bruère, dans le quartier Longue-Pointe. Chaque orateur, à ces deux assemblées, fut écouté avec une attention que seuls de fréquents applaudissements soulignaient.

A Ville-Marie, la salle du comté était trop petite pour contenir la foule qui s'y pressait. Outre M. Jarry, qui reçut une belle ovation, les orateurs de la soirée furent, dans l'ordre, MM. Antoine Chauvin, avocat; Z. Gauthier, avocat; M. Fontaine, chef ouvrier; J. A. E. Gravel, avocat; J. B. A. Alarie, M. Bouthillier, chef ouvrier, et Cléophas Durocher.

L'assemblée était présidée par M. P. Beaudry.

Un fait à noter, c'est qu'à cette assemblée, comme à celle de la Longue-Pointe, ceux qui furent mis en nomination avec M. Jarry, lors de la convention, étaient présents pour lui prêter main-forte. C'est là un bel exemple d'union et de cohésion de parti dans la division de Laval et on ne peut qu'en augurer le meilleur résultat pour la cause libérale au prochain scrutin.

A l'école Boucher de la Bruère, l'assemblée était présidée conjointement par MM. Thomas Pilon et J. Loizeau. M. Cléophas Durocher ouvrit l'assemblée et prononça un discours à l'empresse-pièce qui lui valut les félicitations unanimes de l'assistance et des nombreux amis personnels qui étaient présents. Il fut suivi de M.

LA CAMPAGNE ELECTORALE

DE NOMBREUSES ASSEMBLEES
LIBERALES SONT ANNONCEES

Dans plusieurs comtés, il y aura des assemblées tous les
jours et, souvent le soir, d'ici à la date des élections.

— Dans le camp libéral, on attend avec confiance le
résultat du vote. — Assemblée de M. J. S. A. Ashby
à Dominion Park.

Un grand nombre d'assemblées politiques auront lieu dans la province au cours de ces derniers temps. Dans la plupart des cas, les assemblées ont lieu le soir, à 7 heures, et il y en a parfois deux dans la même journée. Partout l'activité est grande, et dans le camp libéral, on attend avec confiance la grande élection du 5 février prochain.

Beaucoup de candidats libéraux ont jeté le gant à leurs adversaires et les ont invités à aller discuter franchement aux assemblées, devant les électeurs, la situation telle qu'elle est. C'est l'offre que réitérent encore M. Anatole Décarie, candidat libéral dans Deux-Montagnes, et M. Avila Farand, candidat libéral dans St-Louis, dont nous publions les listes d'assemblées plus bas.

D'un autre côté, les candidats libéraux, d'une façon générale, tiennent des assemblées sympathiques, enthousiastes, qui permettent de prévoir un beau succès. Il en est de même dans les comités libéraux, partout où on en a ouvert. C'est aussi le cas de l'assemblée tenue hier soir, par M. J. S. Ashby, candidat libéral dans la division Jacques-Cartier, dont nous donnons un aperçu ci-après.

DOMINION PARK
M. J. S. A. Ashby, N.P., et candidat libéral dans la division Montréal-Jacques-Cartier a tenu une belle assemblée, hier soir, en la salle de l'école St-Jacques, à Dominion Park, Lachine. Plusieurs centaines d'électeurs ont pris part à cette assemblée et ont chaleureusement applaudi les orateurs libéraux et en particulier le notaire Ashby, le candidat.

M. Ashby avait avec lui plusieurs orateurs de talent, notamment MM. L. Pelletier C.R., J. A. Robillard, C.R., M. Lanctôt, avocat de Lachine, M. Legendre, orateur ouvrier, et M. Louis Larivée, journaliste, et correspondant parlementaire.

La caractéristique de cette assemblée est la belle harmonie qui a régné dans toute l'assistance pendant tout le temps que la réunion a duré. Les auditeurs ont été attentifs, écoutant tous les orateurs avec intérêt et soulignant plusieurs passages des discours d'applaudissements répétés.

Les orateurs ont discuté successivement l'affaire Garneau, la loi des loyers et diverses autres questions provinciales, sans se préoccuper de M. Patenaude qu'ils ont laissé dans l'ombre. M. Ashby, notamment, s'est fait remarquer par un vigoureux discours dans un résumé substantiel de l'administration provinciale. Seul, M. Louis Larivée, le dernier orateur, a dit quelques mots à l'adresse de M. Patenaude, dont il a parlé avec sarcasme et ironie.

Le candidat libéral a vivement remercié les électeurs d'avoir assisté en grand nombre et s'est déclaré très confiant dans l'issue de la lutte.

**DEUX BELLES ASSEMBLEES DE
M. JARRY**
Deux assemblées essentiellement ouvrières, réunies aux deux extrémités du vaste comté de Laval, ont applaudi hier soir l'homme de bien qui porte le drapeau du parti libéral aux prochaines élections provinciales, et lui ont donné ainsi le gage assuré d'une brillante victoire. Ce le candidat libéral allait enlever à l'opposition ce beau comté du district de Montréal. C'est ce dont on ne pouvait douter hier soir, en voyant ces deux foules de braves travailleurs applaudir à outrance les paroles claires et franches de M. Jarry et de la brillante phalange d'orateurs qui l'accompagnaient.

Au reste, les électeurs du comté de Laval savent que depuis quinze mois qu'il est échoué à l'hôtel de ville de Montréal, M. Jarry a déjà réalisé les trois quarts de ses promesses électorales; et il leur semble, en vérité, que mieux vaut élire un candidat qui leur obtiendra rapidement des avantages concrets plutôt qu'un représentant qui se contenterait de représenter sans jamais rien obtenir. C'est l'avis au moins que rangeait hier soir les deux foules nombreuses réunies, l'une au comté central de M. Jarry, 3447 rue St-Hubert, à Ville-Marie, et l'autre, en la vaste salle de l'école Boucher de la Bruère, dans le quartier Longue-Pointe. Chaque orateur, à ces deux assemblées, fut écouté avec une attention que seuls de fréquents applaudissements soulignaient.

A Ville-Marie, la salle du comté était trop petite pour contenir la foule qui s'y pressait. Outre M. Jarry, qui reçut une belle ovation, les orateurs de la soirée furent, dans l'ordre, MM. Antoine Chauvin, avocat; Z. Gauthier, avocat; M. Fontaine, chef ouvrier; J. A. E. Gravel, avocat; J. B. A. Alarie, M. Bouthillier, chef ouvrier, et Cléophas Durocher.

L'assemblée était présidée par M. P. Beaudry.

Un fait à noter, c'est qu'à cette assemblée, comme à celle de la Longue-Pointe, ceux qui furent mis en nomination avec M. Jarry, lors de la convention, étaient présents pour lui prêter main-forte. C'est là un bel exemple d'union et de cohésion de parti dans la division de Laval et on ne peut qu'en augurer le meilleur résultat pour la cause libérale au prochain scrutin.

A l'école Boucher de la Bruère, l'assemblée était présidée conjointement par MM. Thomas Pilon et J. Loizeau. M. Cléophas Durocher ouvrit l'assemblée et prononça un discours à l'empresse-pièce qui lui valut les félicitations unanimes de l'assistance et des nombreux amis personnels qui étaient présents. Il fut suivi de M.

LA CAMPAGNE ELECTORALE

DE NOMBREUSES ASSEMBLEES
LIBERALES SONT ANNONCEES

Dans plusieurs comtés, il y aura des assemblées tous les
jours et, souvent le soir, d'ici à la date des élections.

— Dans le camp libéral, on attend avec confiance le
résultat du vote. — Assemblée de M. J. S. A. Ashby
à Dominion Park.

Un grand nombre d'assemblées politiques auront lieu dans la province au cours de ces derniers temps. Dans la plupart des cas, les assemblées ont lieu le soir, à 7 heures, et il y en a parfois deux dans la même journée. Partout l'activité est grande, et dans le camp libéral, on attend avec confiance la grande élection du 5 février prochain.

Beaucoup de candidats libéraux ont jeté le gant à leurs adversaires et les ont invités à aller discuter franchement aux assemblées, devant les électeurs, la situation telle qu'elle est. C'est l'offre que réitérent encore M. Anatole Décarie, candidat libéral dans Deux-Montagnes, et M. Avila Farand, candidat libéral dans St-Louis, dont nous publions les listes d'assemblées plus bas.

D'un autre côté, les candidats libéraux, d'une façon générale, tiennent des assemblées sympathiques, enthousiastes, qui permettent de prévoir un beau succès. Il en est de même dans les comités libéraux, partout où on en a ouvert. C'est aussi le cas de l'assemblée tenue hier soir, par M. J. S. Ashby, candidat libéral dans la division Jacques-Cartier, dont nous donnons un aperçu ci-après.

DOMINION PARK
M. J. S. A. Ashby, N.P., et candidat libéral dans la division Montréal-Jacques-Cartier a tenu une belle assemblée, hier soir, en la salle de l'école St-Jacques, à Dominion Park, Lachine. Plusieurs centaines d'électeurs ont pris part à cette assemblée et ont chaleureusement applaudi les orateurs libéraux et en particulier le notaire Ashby, le candidat.

M. Ashby avait avec lui plusieurs orateurs de talent, notamment MM. L. Pelletier C.R., J. A. Robillard, C.R., M. Lanctôt, avocat de Lachine, M. Legendre, orateur ouvrier, et M. Louis Larivée, journaliste, et correspondant parlementaire.

La caractéristique de cette assemblée est la belle harmonie qui a régné dans toute l'assistance pendant tout le temps que la réunion a duré. Les auditeurs ont été attentifs, écoutant tous les orateurs avec intérêt et soulignant plusieurs passages des discours d'applaudissements répétés.

Les orateurs ont discuté successivement l'affaire Garneau, la loi des loyers et diverses autres questions provinciales, sans se préoccuper de M. Patenaude qu'ils ont laissé dans l'ombre. M. Ashby, notamment, s'est fait remarquer par un vigoureux discours dans un résumé substantiel de l'administration provinciale. Seul, M. Louis Larivée, le dernier orateur, a dit quelques mots à l'adresse de M. Patenaude, dont il a parlé avec sarcasme et ironie.

Le candidat libéral a vivement remercié les électeurs d'avoir assisté en grand nombre et s'est déclaré très confiant dans l'issue de la lutte.

**DEUX BELLES ASSEMBLEES DE
M. JARRY**
Deux assemblées essentiellement ouvrières, réunies aux deux extrémités du vaste comté de Laval, ont applaudi hier soir l'homme de bien qui porte le drapeau du parti libéral aux prochaines élections provinciales, et lui ont donné ainsi le gage assuré d'une brillante victoire. Ce le candidat libéral allait enlever à l'opposition ce beau comté du district de Montréal. C'est ce dont on ne pouvait douter hier soir, en voyant ces deux foules de braves travailleurs applaudir à outrance les paroles claires et franches de M. Jarry et de la brillante phalange d'orateurs qui l'accompagnaient.

Au reste, les électeurs du comté de Laval savent que depuis quinze mois qu'il est échoué à l'hôtel de ville de Montréal, M. Jarry a déjà réalisé les trois quarts de ses promesses électorales; et il leur semble, en vérité, que mieux vaut élire un candidat qui leur obtiendra rapidement des avantages concrets plutôt qu'un représentant qui se contenterait de représenter sans jamais rien obtenir. C'est l'avis au moins que rangeait hier soir les deux foules nombreuses réunies, l'une au comté central de M. Jarry, 3447 rue St-Hubert, à Ville-Marie, et l'autre, en la vaste salle de l'école Boucher de la Bruère, dans le quartier Longue-Pointe. Chaque orateur, à ces deux assemblées, fut écouté avec une attention que seuls de fréquents applaudissements soulignaient.

A Ville-Marie, la salle du comté était trop petite pour contenir la foule qui s'y pressait. Outre M. Jarry, qui reçut une belle ovation, les orateurs de la soirée furent, dans l'ordre, MM. Antoine Chauvin, avocat; Z. Gauthier, avocat; M. Fontaine, chef ouvrier; J. A. E. Gravel, avocat; J. B. A. Alarie, M. Bouthillier, chef ouvrier, et Cléophas Durocher.

L'assemblée était présidée par M. P. Beaudry.

Un fait à noter, c'est qu'à cette assemblée, comme à celle de la Longue-Pointe, ceux qui furent mis en nomination avec M. Jarry, lors de la convention, étaient présents pour lui prêter main-forte. C'est là un bel exemple d'union et de cohésion de parti dans la division de Laval et on ne peut qu'en augurer le meilleur résultat pour la cause libérale au prochain scrutin.

A l'école Boucher de la Bruère, l'assemblée était présidée conjointement par MM. Thomas Pilon et J. Loizeau. M. Cléophas Durocher ouvrit l'assemblée et prononça un discours à l'empresse-pièce qui lui valut les félicitations unanimes de l'assistance et des nombreux amis personnels qui étaient présents. Il fut suivi de M.

LA CAMPAGNE ELECTORALE

DE NOMBREUSES ASSEMBLEES
LIBERALES SONT ANNONCEES

Dans plusieurs comtés, il y aura des assemblées tous les
jours et, souvent le soir, d'ici à la date des élections.

— Dans le camp libéral, on attend avec confiance le
résultat du vote. — Assemblée de M. J. S. A. Ashby
à Dominion Park.

DE GRANDES AFFLUENCES AUX PATINOIRES PUBLIQUES

La ville en a établi douze qu'elle entretient et fondé soixante-quinze autres. — La semaine dernière, 35,000 jeunes gens ont fréquenté les douze patinoires. — Autant de filles que de garçons. — La patineuse porte la culotte.

Les patinoires ont, cette année, de la faveur comme jamais. Sans compter les soixante-quinze patinoires que la ville a faites et comises en suite à des clubs de jeunes gens, la fréquentation s'est élevée la semaine dernière à 35,000 personnes, dans les douze patinoires qu'elle entretient elle-même. C'est grâce au système adopté cette année et à l'empressement louable que le comité exécutif a bien voulu manifester. M. l'échevin Desroches a la haute direction des patinoires et M. le Dr J. D. Gauthier, la direction immédiate, en passant par l'ingénieur en chef, M. H. A. Terrell. De la sorte, on n'a plus besoin de mettre tout le comité exécutif en branle à l'occasion de la moindre difficulté. M. l'échevin Desroches décide en dernier ressort en recevant les recommandations du Dr Gauthier, approuvées par M. Terrell.

Douze patinoires sont entretenues constamment par la ville, c'est-à-dire qu'elle les a faites, qu'elle en a soin et qu'elle y maintient le bon ordre. Ces patinoires comptent chacune un abri confortable pour les patineurs. En outre, il y a soixante-quinze patinoires où la ville fournit l'eau et passe la charrie après les tempêtes de neige, mais l'ordre est maintenu par d'autres que par des employés municipaux. Parfois la direction est confiée à des clubs dont il en existe déjà un bon nombre. Il va de soi que les patinoires municipales sont mieux entretenues que les soixante-quinze.

LA SOIREE DE GALA DU SALON A UN IMMENSE SUCCES

(Suite de la dernière page)
que disait récemment une grande revue commerciale à ce sujet:
L'augmentation considérable du nombre des automobiles fermées, en usage pendant toute l'année, aura été l'une des causes principales qui ont fait disparaître le caractère saisonnier de l'industrie des pneus d'automobile. Il y a actuellement environ 1,500,000 automobiles fermées enregistrées, environ 16 pour cent de l'enregistrement total. Il y a six ans, les automobiles fermées ne représentaient que 1 pour cent des automobiles en circulation.

L'augmentation du nombre des automobiles fermées a été considérable surtout depuis trois ans. En 1918, il y avait 71,000 automobiles fermées aux Etats-Unis; en 1919, il y en avait 127,000, soit environ 10 pour cent. En 1916, la plupart des automobiles n'étaient pas employées l'hiver. A mesure que l'usage de l'automobile s'est généralisé en hiver, la demande des pneus s'est répartie plus également pendant toute l'année. Autrefois l'industrie du pneu ne produisait que pendant six mois chaque année. Les fabrications d'automobiles ont eu assez de commandes, en novembre, pour justifier une production active, mais elles sont sérieusement embarrassées par la difficulté de se procurer des carrosseries fermées, lesquelles, naturellement, sont les plus demandées à cette saison.

On dit dans les cercles commerciaux qu'on pourra vendre à peu près 80,000 voitures automobiles au Canada l'année prochaine. L'année actuelle, on estime que le nombre d'automobiles de tourisme, de camions, etc., au Canada, est d'à peu près 500,000. Le nombre des autos augmente très rapidement au Canada et plus particulièrement dans les provinces du centre où la politique des bons chemins inaugurée depuis quelques années a déjà donné de bons résultats. Comme la récolte a été très bonne, on croit qu'un grand nombre de fermiers vont acheter des automobiles ou des tracteurs le printemps prochain et peut-être même au cours des mois d'hiver.

Une statistique qui a été publiée dernièrement établit que sur 181,978 automobiles de tourisme en Ontario, il y en a à peu près un tiers qui sont entre les mains des fermiers. Les commerçants arrivent en seconde place avec plus de 23,000 voitures et les marchands en troisième avec 16,000. Les voyageurs de commerce possèdent 5,311 autos; les médecins, 3,994; les agents d'immobilier, 1,098; les entrepreneurs, 2,961 et les charretiers, 651.

S'appuyant sur ces statistiques, on croit qu'on pourra facilement vendre 80,000 voitures au Canada, chaque année, pour remplacer celles qui seront défectueuses ou celles qu'on voudra échanger.

Depuis six ans, les manufacturiers canadiens ont produit à peu près 500,000 voitures de tourisme et camions, ce qui représente une valeur de \$500,000,000.

L'HON. M. TASCHEREAU PARLERA A MONTREAL MARDI SOIR PROCHAIN

(Suite de la dernière page)
Vendredi soir, à Sherbrooke, le Dr Forest aura à ses côtés, l'honorable M. Taschereau, premier ministre, l'honorable Jacob Nicol, trésorier provincial, et plusieurs autres orateurs distingués.

L'HON. M. MERCIER
L'honorable M. Mercier, que nous avons aussi rencontré aux banquets du gouvernement, s'est déclaré très satisfait du résultat de la convention tenue mardi à Ste-Martin, alors qu'il fut choisi unanimement comme candidat libéral pour la division de Chateauguay. Le ministre des Terres affirme que cette convention est la plus belle à laquelle il ait encore assisté et jamais il n'a vu autant d'enthousiasme manifesté par les centaines de délégués qui y ont pris part.

Tous les libéraux du comté, conviés régulièrement, s'étaient donné rendez-vous à Ste-Martin. On assista d'abord à la réunion annuelle de l'Association Libérale du comté, qui fut tenue sous la présidence de M. McKay. Toutes les délibérations eurent lieu en français et en anglais. On procéda d'abord à l'élection des officiers pour la nouvelle année et ceux choisis furent les suivants: Président, M. Arthur Laberge; R. Ness et J. C. Dupuis, vice-présidents; A. B. Bouchard, trésorier. On adopta ensuite un vote de remerciement à l'adresse du président sortant, M. McKay. M. McKay, puis l'honorable W. L. Mackenzie King, fut choisi

LE RABAIS DE PRIME N'ETAIT PAS PERMIS

Il ne doit pas servir à induire une personne à prendre une assurance

RAOUL DELORME

Il y avait eu rabais de prime au sujet de la police émise sur sa vie

Une cause qui est venue devant le protonotaire de la Cour Supérieure, mais qui a une double importance en ce qu'elle met en lumière un point qui intéresse grandement les agents d'assurance et qu'elle touche de près en même temps une des causes célèbres venues devant les tribunaux officiels de cette province, a été décidée hier.

C'était une poursuite intentée par le procureur-général du Canada contre le représentant de la Compagnie d'Assurance-Vie "La Sauvegarde", qu'il accusait d'avoir payé, alloué ou donné, offert de payer, alloué ou donné, directement ou indirectement à l'abbé Delorme, pour l'induire à accepter une assurance, un rabais de prime payable sur une police de \$25,000 émise sur la vie de Raoul Delorme.

Le fond même de la poursuite était que le rabais avait été offert ou consenti à l'abbé Delorme dans le but de l'induire à prendre une police d'assurance, et le procureur-général du Canada déclarait que cela était en contravention aux dispositions des sections 83 et 84 de la loi de l'assurance du Parlement canadien, 7 Geo. V, ch. 29.

Le procureur-général poursuivait, au nom de Sa Majesté le Roi, en vertu de ces dispositions. La déclaration disait que "le défendeur le ou vers le 24 décembre 1921, en violation des dispositions de la section 83, de la loi d'assurance, avait payé, alloué, ou donné, offert de payer, alloué ou donné, directement ou indirectement, au révérend Adélaïde Delorme, dans le but de l'induire à prendre une police d'assurance, un rabais de prime payable sur une police de \$25,000 émise sur la vie de Raoul Delorme."

Suivant ce qu'ajoutait la déclaration, la prime payable sur la dite police d'assurance était de \$736.25, duquel montant la somme de \$404.93 avait été payée par le défendeur au révérend Adélaïde Delorme, sous forme d'un rabais de prime. Le procureur soumettait que cela était de nature à induire le client à prendre une police d'assurance.

Le procureur soumettait, en conséquence, que le défendeur était sujet à la pénalité prévue par la section 84, par 2, de la loi de l'assurance, c'est-à-dire à une pénalité de \$500, et demandait qu'il fut condamné à payer cette somme.

Le défendeur, ayant fait une confession de jugement pour la somme de \$100, le procureur-général du Canada a demandé jugement pour ce montant, et le défendeur a été condamné par le protonotaire à payer \$100, et les frais.

SAINT-MARIE ACCLAMENT M. JOSEPH GAUTHIER

(Suite de la dernière page)
Le député de Ste-Marie d'Alors n'était qu'à ses débuts dans la politique active et pourtant, rien ne l'empêcha, au parlement, de proposer des mesures favorables et uniquement en faveur de la classe ouvrière, de la classe pauvre, de la classe qui peine. Il appuya sagement et avec conviction la mesure Berthelot demandant que le Code civil soit amendé de façon à ce que dans les cas de saisies mobilières, le saisissant ait le privilège de garder dans son logis des meubles pour une valeur de \$300 au lieu de \$50, comme la loi le stipulait jusqu'alors. Cette mesure, sur les instances de M. Gauthier et de ses collègues ouvriers de la Chambre, fut adoptée haut la main, et ce n'est qu'au Conseil Législatif que le montant de \$300 fut réduit à \$200, ce qui est adéquat et malgré tout, une sensible amélioration que l'ouvrier ne peut qu'apprécier hautement et en remercier M. Gauthier.

Ce dernier voulait encore que durant le mois de février, la femme de l'ouvrier ne soit pas obligée de braver les tempêtes, le froid, la neige, pour sillonner la ville, en quête de logements. Il demanda donc par un bill, que la date de location de commencer le 1er mars au lieu de commencer le 1er février, prétendant que deux mois de location pour la visite et le choix des logements. La Chambre Basse, convaincue par M. Gauthier appuya cette mesure que cependant la Chambre Haute rejeta, ne la trouvant pas opportune pour le moment. M. Gauthier a obtenu un premier succès dans ce cas. Il promet de revenir à la charge de nouveau l'an prochain, si l'électorat lui est favorable et qu'alors, il saura bien convaincre le Conseil Législatif de l'absolue nécessité de cette mesure.

M. Gauthier parla ensuite des amendements à la loi des compensations. La veuve et l'orphelin, au lieu de \$2,000, peuvent aujourd'hui réclamer \$3,000, dans les cas de mortalité. De plus, une commission vient d'être formée, à la demande de M. Gauthier et de ses collègues ouvriers,

commission qui étudiera les amendements à apporter à cette loi, qui à la prochaine session sera amendée à la satisfaction entière de la classe ouvrière.

La loi d'arbitrage, est encore une mesure qu'il favorise et fortement appuyée le député sortant de charge de la division Sainte-Marie. Cette loi donne aux employés municipaux l'avantage de faire régler leurs différends par des arbitres choisis par eux et les patrons, ce qui évitera les grèves inutiles et contribuera à faire régner l'harmonie dans les groupes insoumis. M. Gauthier parla du fonds de pension municipal dont pourront bénéficier bientôt tous les employés permanents de la cité. Il fut heureux de présenter lui-même un amendement au bill de Montréal, durant la dernière session, demandant que la cité soit forcée d'établir ce fonds de pension, et l'amendement fut adopté. M. Gauthier a aussi appuyé son collègue, M. Laurendeau, député de Maisonneuve, lorsque ce dernier demanda à la législature de permettre aux municipalités de passer des règlements établissant le système de double-équipe pour les pompiers. Ceux-ci, dans la plupart des cas, excepté à Montréal, où le système de double-équipe est établi depuis quelques années et donne de bons résultats, sont obligés de travailler durant vingt-quatre heures par jour et sept jours par semaine, ce qui n'est pas humain. M. Gauthier est heureux par l'amendement qu'il a secondé lui-même, les pompiers de Montréal sont maintenant assurés de conserver leur leur famille et de jouir, tous les jours, d'un repos bien mérité.

M. Gauthier énuméra plusieurs autres choses qu'il a toujours, avec raison, d'avoir à son crédit depuis qu'il représente la division Sainte-Marie à la législature.

Il dit avoir suivi dans toutes les circonstances, la dictée de sa conscience et son programme dans la présente lutte se résume à ceci: "Ma conscience." Il se dit convaincu qu'un politicien consciencieux ne ses devoirs, ne peut que travailler dans le meilleur intérêt des siens. Il restera donc ouvrier, vivra toujours la vie humble dans laquelle il a été élevé et consacreront tout son temps et toutes ses énergies au service de ses concitoyens.

M. Gauthier regrette de n'avoir pas fait plus encore pour son comté. Toutefois, il a reçu tous ceux qui se sont présentés à lui; il les a aidés dans la mesure de ses forces, a procuré au travail à tous ceux auxquels il put trouver des emplois. En terminant ses remarques, M. Gauthier défia quiconque de lui prouver qu'un seul ouvrier a fait plus que lui dans le peu de temps qu'il a passé à la législature. Il est confiant qu'il aura fait son devoir, et malgré qu'il soit libéral (et il l'admet en toute franchise), il restera ouvrier toujours.

"Si, dit-il, on attaque l'ouvrier, si l'on cherche à entraver ses privilèges, je le défendrai comme je l'ai fait jusqu'ici, et même si je restais seul en Chambre, je voterai seul, comme je n'ai pas craint de voter quand je n'avais autour de moi que quatre collègues. Je m'appuyai et reconnais vos droits."

Le discours de M. Gauthier fut interrompu à maintes reprises par de vigoureux applaudissements.

L'orateur suivant fut le Dr Herma Deslauriers, député de Ste-Marie aux Communes. L'espace trop restreint nous empêche de reproduire l'éloquent discours prononcé par le Dr Deslauriers. Celui-ci appuya fortement la candidature de M. Gauthier, fit une revue du travail accompli par ce dernier, fit un éloge du candidat, et discuta brièvement la politique provinciale.

La classe ouvrière ne peut avoir à la législature un plus vaillant défenseur que Jos. Gauthier et si à certaines lois il faut des réparations, c'est un ouvrier comme Jos. Gauthier qui peut les réparer.

Le Dr Deslauriers voulut surtout démontrer que la loi actuelle des liques pour la loi actuelle des liques n'est pas aussi mauvaise que certains le croient. Il se demande s'il n'est pas mieux de voir le peuple de cette province bénéficier des profits raisonnables réalisés par ce commerce, que de laisser quelques privilégiés s'enrichir aux dépens de ce même peuple. Le système des "rentes autorisées" est fortement dénoncé par le Dr Deslauriers qui affirme que nous ne pourrions avoir de meilleur système que celui du contrôle par le gouvernement, ce qui assure à la province une source de revenus considérable et assure au consommateur, une garantie de la bonne qualité du produit qui lui est vendu. Le Dr Deslauriers reconnait que cette loi a été très favorablement accueillie, mais ce n'est pas une raison pour la condamner. Un gouvernement dont la politique a si largement contribué au progrès et à l'avancement de toutes les industries de cette zone.

Son Honneur le maire Martin qui a son apparition dans la salle, vers neuf heures, avait été l'objet d'une très enthousiaste ovation appuya lui aussi la candidature de M. Jos. Gauthier. Il dit avoir vu celui-ci à l'oeuvre et n'avoir pas été déçu dans ses espérances. La division Ste-Marie est représentée depuis de très nombreuses années par un ouvrier ou un ami sincère de la cause ouvrière, et l'électorat confirmera cette tradition en donnant à M. Gauthier, le 5 février prochain, une brillante victoire, le renvoyant à Québec avec une majorité considérable. Le maire fut bien applaudi.

Les autres orateurs furent: MM. l'avocat Baker, Bédard, Cherrin, et quelques autres.

M. G.-A. LAPOINTE OUVRE SA CAMPAGNE PAR UN BEAU SUCCES

(Suite de la dernière page)
rait pu être en Maison. M. Lapointe affirmait n'avoir jamais rencontré M. F. Fautoux. Une confusion se fit dans laquelle le nom de l'hon. André Fautoux fut prononcé. L'auditeur dans la salle fit remarquer qu'il ne s'agit pas de M. André Fautoux qui ne s'était jamais occupé de politique.

Et un électeur de lui répondre: "Et Terrebonne, qu'en faites-vous?" L'incident n'alla pas plus loin et M. Lapointe fut vivement applaudi.

Le candidat libéral fit brièvement une revue de la politique provinciale en ce qui touche plus particulièrement les intérêts de Montréal. Il ne veut attaquer personne, pas plus ses adversaires que les autres. Il est novice dans la vie publique, et ne peut rien lui reprocher, sauf que ses adversaires pourraient lui reprocher d'être libéral. Mais ce n'est là un bien lourd reproche.

M. Lapointe voudrait une coopération étroite entre les députés et les échevins de Montréal afin que quand ces derniers se présenteront devant la législature, ils puissent être en mesure de trouver un appui solide pour leurs justes et raisonnables réclamations. Il ébaucha plusieurs exemples où les députés de Montréal, mis au courant des besoins de la métropole, surent assurer à cette dernière la juste mesure des privilèges qui lui revenaient. Mais la métropole ne sauvegardera ses intérêts que quand les hommes qui la représentent à Québec pourront démontrer au gouvernement, toujours bien disposé, comme c'est facile de le prouver, que réellement la métropole a besoin de telle ou telle chose. Ce n'est que par cette coopération étroite que nous arrivons rapidement à des résultats pratiques. C'est là l'un des buts que je veux atteindre, dit M. Lapointe aux applaudissements de l'auditoire.

M. Lapointe déclara ensuite qu'il se présente en homme d'affaires dont la présence au sein de la députation ne peut être désignée. Le député ne doit pas seulement être un orateur de la Chambre, mais aussi un travailleur dans le comté. Il sera sûrément un de ceux-ci. Son passé d'homme d'affaires, ses quelques années de présidence de l'Association des Pharmaciens témoignent en sa faveur.

M. Lapointe toucha ensuite quelques questions politiques et expliqua qu'il connaissait déjà le rouage de la législature ayant eu à plusieurs reprises l'occasion d'aller représenter ses confrères devant le comité des bills privés et avec succès.

M. Lapointe, il faut le dire en toute justice, fut l'objet d'une belle et enthousiaste ovation. Sa campagne, comme il le disait lui-même, s'ouvre sous d'heureux auspices et il a confiance en la victoire du 5 février prochain.

Ste-Catherine Ouest et Mansfield
LOEWY
A L'AFFICHE
VIOLA DANA

dans
"JUNE MADNESS"
AUSI
JACK WYATT
et ses Ecossais et Ecossaises.
Autres Actes de Vaudeville.

COMMENCANT DIMANCHE
WALLIE REID
dans
"30 DAYS"
Après-midi (sauf dimanche, dimanches et jours de fête, exceptés) 25c. Soirs: 25c et 50c.

Jeudi, Vendredi, Samedi, Dimanche.
Passé Temps
Jeudi, Vendredi, Samedi, Dimanche.

JEWEL CARMEN
dans
Nobody
"SOMEBODY"—Rossmore, le millonnaire avec ses millions et ses trop nombreuses conquêtes.
"NOBODY"—Une simple petite femme heureuse d'un individu de sa condition, toute excitée de son premier séjour dans un centre fortuné et des flatteries d'un "Quelqu'un".

A. J. L. TROTHINGHAM
présente
The Woman He Loved
L'histoire d'un coiffeur russe, luttant, souffrant, se sacrifiant — d'une espérance d'être par la suite le maître d'une épouse — de la séparation de ses enfants dans le tourbillon d'une nouvelle vie en Amérique — du silence qui brisoit son cœur lorsqu'il retrouvait son fils vingt ans plus tard et ne voulait pas reconnaître la naissance juive de son fils.

Jeudi, Vendredi, Samedi, Dimanche.
Passé Temps
Jeudi, Vendredi, Samedi, Dimanche.

JEWEL CARMEN
dans
Nobody
"SOMEBODY"—Rossmore, le millonnaire avec ses millions et ses trop nombreuses conquêtes.
"NOBODY"—Une simple petite femme heureuse d'un individu de sa condition, toute excitée de son premier séjour dans un centre fortuné et des flatteries d'un "Quelqu'un".

A. J. L. TROTHINGHAM
présente
The Woman He Loved
L'histoire d'un coiffeur russe, luttant, souffrant, se sacrifiant — d'une espérance d'être par la suite le maître d'une épouse — de la séparation de ses enfants dans le tourbillon d'une nouvelle vie en Amérique — du silence qui brisoit son cœur lorsqu'il retrouvait son fils vingt ans plus tard et ne voulait pas reconnaître la naissance juive de son fils.

Jeudi, Vendredi, Samedi, Dimanche.
Passé Temps
Jeudi, Vendredi, Samedi, Dimanche.

JEWEL CARMEN
dans
Nobody
"SOMEBODY"—Rossmore, le millonnaire avec ses millions et ses trop nombreuses conquêtes.
"NOBODY"—Une simple petite femme heureuse d'un individu de sa condition, toute excitée de son premier séjour dans un centre fortuné et des flatteries d'un "Quelqu'un".

A. J. L. TROTHINGHAM
présente
The Woman He Loved
L'histoire d'un coiffeur russe, luttant, souffrant, se sacrifiant — d'une espérance d'être par la suite le maître d'une épouse — de la séparation de ses enfants dans le tourbillon d'une nouvelle vie en Amérique — du silence qui brisoit son cœur lorsqu'il retrouvait son fils vingt ans plus tard et ne voulait pas reconnaître la naissance juive de son fils.

Jeudi, Vendredi, Samedi, Dimanche.
Passé Temps
Jeudi, Vendredi, Samedi, Dimanche.

JEWEL CARMEN
dans
Nobody
"SOMEBODY"—Rossmore, le millonnaire avec ses millions et ses trop nombreuses conquêtes.
"NOBODY"—Une simple petite femme heureuse d'un individu de sa condition, toute excitée de son premier séjour dans un centre fortuné et des flatteries d'un "Quelqu'un".

A. J. L. TROTHINGHAM
présente
The Woman He Loved
L'histoire d'un coiffeur russe, luttant, souffrant, se sacrifiant — d'une espérance d'être par la suite le maître d'une épouse — de la séparation de ses enfants dans le tourbillon d'une nouvelle vie en Amérique — du silence qui brisoit son cœur lorsqu'il retrouvait son fils vingt ans plus tard et ne voulait pas reconnaître la naissance juive de son fils.

Jeudi, Vendredi, Samedi, Dimanche.
Passé Temps
Jeudi, Vendredi, Samedi, Dimanche.

JEWEL CARMEN
dans
Nobody
"SOMEBODY"—Rossmore, le millonnaire avec ses millions et ses trop nombreuses conquêtes.
"NOBODY"—Une simple petite femme heureuse d'un individu de sa condition, toute excitée de son premier séjour dans un centre fortuné et des flatteries d'un "Quelqu'un".

A. J. L. TROTHINGHAM
présente
The Woman He Loved
L'histoire d'un coiffeur russe, luttant, souffrant, se sacrifiant — d'une espérance d'être par la suite le maître d'une épouse — de la séparation de ses enfants dans le tourbillon d'une nouvelle vie en Amérique — du silence qui brisoit son cœur lorsqu'il retrouvait son fils vingt ans plus tard et ne voulait pas reconnaître la naissance juive de son fils.

Jeudi, Vendredi, Samedi, Dimanche.
Passé Temps
Jeudi, Vendredi, Samedi, Dimanche.

JEWEL CARMEN
dans
Nobody
"SOMEBODY"—Rossmore, le millonnaire avec ses millions et ses trop nombreuses conquêtes.
"NOBODY"—Une simple petite femme heureuse d'un individu de sa condition, toute excitée de son premier séjour dans un centre fortuné et des flatteries d'un "Quelqu'un".

A. J. L. TROTHINGHAM
présente
The Woman He Loved
L'histoire d'un coiffeur russe, luttant, souffrant, se sacrifiant — d'une espérance d'être par la suite le maître d'une épouse — de la séparation de ses enfants dans le tourbillon d'une nouvelle vie en Amérique — du silence qui brisoit son cœur lorsqu'il retrouvait son fils vingt ans plus tard et ne voulait pas reconnaître la naissance juive de son fils.

Jeudi, Vendredi, Samedi, Dimanche.
Passé Temps
Jeudi, Vendredi, Samedi, Dimanche.

Le notaire Mamicotte fut fort éloquent. Il expliqua en détail l'affaire Robert et sa conviction que ses auditeurs, que Roberts avait réellement attenté à l'honneur de nos représentants. Il démontra également que M. Sauvé et ses collègues votèrent pour le principe de la culpabilité ainsi que pour celui du châtiment, mais quand on vint pour châtier, tous les cinq se récusèrent, montrant par là leur peu de logique.

M. Louis Bouthillier, ouvrier, sut rappeler avec beaucoup d'emphase les pas passés par les libéraux en faveur de la classe ouvrière. Cette première assemblée a été couronnée d'un succès très vif.

L'OPERETTE FRANÇAISE

Un beau succès, hier soir, avec "Les Cloches de Corneville". — Mme Bachelet fait une excellente Germaine.

Les artistes de la troupe d'opérette française ont donné, comme de coutume, hier soir, "Les Cloches de Corneville". L'auditoire très sélect n'a pas ménagé ses applaudissements aux artistes qui furent impeccables.

On a fort aimé Mme Bachelet qui a dû assumer, à la dernière minute, le rôle de Germaine, par suite de l'indisposition persistante de Mme Diamond. Il faut dire que Mme Bachelet a donné une Germaine de très bon goût, fort en voix et d'un jeu très naturel comme elle sait si bien donner. Malgré le fardet assez lourd qui a incombe à cette artiste depuis son arrivée à Montréal, elle n'en demeure pas moins la délicieuse Clairette Angot qui remporta un si vif succès dans sa première apparition par nous. Elle a été très applaudie, hier soir.

M. Leterre a très bien rendu le rôle du marquis et on a fort aimé Mme Demoulin dans le rôle de Serpolette. Les chœurs et l'orchestre n'ont que des éloges à recevoir pour la façon très intéressante dont ils se sont acquittés de leurs tâches.

Se soir on répète "Les Cloches de Corneville" par suite des changements apportés dans les distributions et aussi pour permettre à l'artiste remplaçant Mme Diamond dans "La Fille du Tambour-Major" d'être matrasse de son rôle dans ce dernier spectacle qui sera donné samedi soir.

THEATRE ST-DENIS DIR. J. A. GAUVIN

2e ET DERNIERE SEMAINE PAR
LA TROUPE FRANCAISE D'OPERETTE

CET APRES-MIDI
"La Fille de Mme Angot"

CE SOIR
"Les Cloches de Corneville"

Demain soir et samedi matinée:
"Le Grand Mogol"; Samedi soir:
"La Fille du Tambour-Major".

Billets pour toutes les représentations en vente au théâtre St-Denis et chez Lindsay.

EXPOSITION
D'AUTOMOBILES

AUJOURD'HUI
ET TOUTE LA SEMAINE

ADMISSION 30c.

ALMY'S
Ste-Catherine, angle Bleury.

Excellent PRINCESS deux fois
Vaudeville par jour

EVA SHIRLEY
et l'Orchestre d'Oscar Adler.
7 — Autres Excellents Numéros — 7

Paul Mauge
Agent de Publicité des Principaux
Théâtres et Concerts de Montréal
et de la Province de Québec —
Théâtre des Nouveautés
Direction Louis-H. Bourdon
Théâtre Canadien — Théâtre Chan-
diens-Français — Théâtre
Théâtre Capital — Théâtre St-Denis
ET —

Jours les Concerts Opéra et attractions
jouant durant la saison 1922-23.
Lecteur 65 Sherbrooke Ouest en re-
joignant le matin avant 9 h. 30.
Plateau 4654.

UNIQUE Dr J.M.E. PREVOST
des hôpitaux de Paris, Londres, New York
Traitement des Maladies voies urinaires,
rhumatisme, névralgie, maladies intimes de
l'homme, etc. — Est 7888.

Dr. P. T. SIER Chevalier Ordre
des hôpitaux militaires, France, Autriche,
Espagne, Belgique, etc. Maladies vénériennes,
rhumatisme, névralgie, maladies intimes de
l'homme, etc. — Est 7888.

Dr. P. T. SIER Chevalier Ordre
des hôpitaux militaires, France, Autriche,
Espagne, Belgique, etc. Maladies vénériennes,
rhumatisme, névralgie, maladies intimes de
l'homme, etc. — Est 7888.

Dr. P. T. SIER Chevalier Ordre
des hôpitaux militaires, France, Autriche,
Espagne, Belgique, etc. Maladies vénériennes,
rhumatisme, névralgie, maladies intimes de
l'homme, etc. — Est 7888.

Dr. P. T. SIER Chevalier Ordre
des hôpitaux militaires, France, Autriche,
Espagne, Belgique, etc. Maladies vénériennes,
rhumatisme, névralgie, maladies intimes de
l'homme, etc. — Est 7888.

Dr. P. T. SIER Chevalier Ordre
des hôpitaux militaires, France, Autriche,
Espagne, Belgique, etc. Maladies vénériennes,
rhumatisme, névralgie, maladies intimes de
l'homme, etc. — Est 7888.

Dr. P. T. SIER Chevalier Ordre
des hôpitaux militaires, France, Autriche,
Espagne, Belgique, etc. Maladies vénériennes,
rhumatisme, névralgie, maladies intimes de
l'homme, etc. — Est 7888.

Dr. P. T. SIER Chevalier Ordre
des hôpitaux militaires, France, Autriche,
Espagne, Belgique, etc. Maladies vénériennes,
rhumatisme, névralgie, maladies intimes de
l'homme, etc. — Est 7888.

Dr. P. T. SIER Chevalier Ordre
des hôpitaux militaires, France, Autriche,
Espagne, Belgique, etc. Maladies vénériennes,
rhumatisme, névralgie, maladies intimes de
l'homme, etc. — Est 7888.

Dr. P. T. SIER Chevalier Ordre
des hôpitaux militaires, France, Autriche,
Espagne, Belgique, etc. Maladies vénériennes,
rhumatisme, névralgie, maladies intimes de
l'homme, etc. — Est 7888.

Dr. P. T. SIER Chevalier Ordre
des hôpitaux militaires, France, Autriche,
Espagne, Belgique, etc. Maladies vénériennes,
rhumatisme, névralgie, maladies intimes de
l'homme, etc. — Est 7888.

Dr. P. T. SIER Chevalier Ordre
des hôpitaux militaires, France, Autriche,
Espagne, Belgique, etc. Maladies vénériennes,
rhumatisme, névralgie, maladies intimes de
l'homme, etc. — Est 7888.

Dr. P. T. SIER Chevalier Ordre
des hôpitaux militaires, France, Autriche,
Espagne, Belgique, etc. Maladies vénériennes,
rhumatisme, névralgie, maladies intimes de
l'homme, etc. — Est 7888.

Dr. P. T. SIER Chevalier Ordre
des hôpitaux militaires, France, Autriche,
Espagne, Belgique, etc. Maladies vénériennes,
rhumatisme, névralgie, maladies intimes de
l'homme, etc. — Est 7888.

Dr. P. T. SIER Chevalier Ordre
des hôpitaux militaires, France, Autriche,
Espagne, Belgique, etc. Maladies vénériennes,
rhumatisme, névralgie, maladies intimes de
l'homme, etc. — Est 7888.

Le Canada

MONTREAL, Jeudi, 25 Janvier 1923.

POUR L'AGRICULTURE

Le gouvernement provincial a dépensé:

En 1897, régime conservateur	\$ 193,226
En 1905, régime Gouin	210,600
En 1920, id.	1,295,276
En 1922, régime Taschereau	1,686,025

Quelques Questions

M. Sauvé dit que le parti libéral a été trop longtemps au pouvoir à Québec, parce qu'il y est resté vingt-cinq ans.

Sir Wilfrid Laurier a été au pouvoir seize années. N'est-il pas mieux valu l'avoir dix ans de plus que d'être affligés du régime Borden-Meighen?

Pourquoi les candidats de M. Sauvé s'appellent-ils tous "oppositionnistes" et non "conservateurs"? Est-ce parce qu'ils ont honte?

M. Sauvé reproche au gouvernement son surplus de cinq millions.

Préfère-t-il le déficit de deux cent millions que nous a laissés son ami M. Meighen?

On nous parle d'une forte opposition: les électeurs libéraux écouteront-ils ce sophisme, dont on s'est servi en 1911?

Quel est le comté libéral qui va se sacrifier et voter contre son opinion pour donner à la province quelques Renaud et quelques Dufresne de plus?

Les conservateurs prétendent qu'il ne faut pas faire d'élections l'hiver?

Pourquoi alors disaient-ils que le peuple était impatient de se prononcer, que "chaque jour ajoutait aux iniquités du gouvernement", et autres balivernes.

Nous avons eu, en décembre dernier, les élections contre Meighen: est-ce qu'un seul libéral a demandé qu'elles soient remises au printemps?

M. Sauvé dans son manifeste critique l'augmentation des dépenses.

Quel est l'homme d'affaires qui ne voudrait tripler ses dépenses, si ses revenus augmentent encore plus et ses profits sont plus considérables?

Vaut-il mieux dépenser quatre millions avec un million de déficit, comme le faisaient les conservateurs en 1897?

Où dépenser vingt millions comme sous le régime libéral, et avoir cinq millions de surplus?

Le Programme de Monsieur Sauvé

Dans la dernière partie de son manifeste, M. Arthur Sauvé énonce, en quelques lignes très brèves, un programme remarquable par sa simplicité.

Le chef de l'opposition fait seulement allusion aux réformes adoptées à la dernière convention conservatrice: il veut améliorer le sort de l'agriculteur; il veut protéger l'école du rang; il veut attirer dans notre province les capitaux étrangers, etc.

Voilà le programme de M. Sauvé, programme qui se complète par le désir de développer nos pouvoirs hydrauliques.

Comme l'électorat pourra le constater, ce programme est fort simple: ce n'est autre chose qu'un plagiât de ce que le parti libéral a fait depuis les vingt-cinq ans qu'il administre les affaires de cette province.

Le gouvernement libéral a, M. Sauvé ne peut le nier, amélioré considérablement le sort de l'agriculteur. Il a renoué les méthodes de culture afin de rendre les terres plus payantes. Il a construit des routes qui aident le cultivateur à venir dans les grands centres vendre ses produits.

L'école du rang? On n'a qu'à rappeler avec quel dévouement l'hon. Athanase David s'est consacré à cette cause pour comprendre tout le bien accompli par le gouvernement Taschereau sous ce rapport.

Etudions les statistiques, — ce que nous recommandons à M. Sauvé, — et nous verrons clairement que le gouvernement libéral, de session en session, a voté des crédits toujours plus grands pour la petite école de campagne et pour l'institutrice ou l'instituteur qui se dévoue à l'éducation des enfants.

Quant à ce qui est d'attirer ici des capitaux étrangers, le peuple de cette province, particulièrement la classe ouvrière, sait dans quelle mesure l'industrie s'est développée dans Québec grâce aux lois passées à la demande des libéraux, lois qui ont attiré ici les fabricants de pulpe et de papier, d'automobiles, etc.

Quant aux pouvoirs hydrauliques, nous en parlons hier encore. Nous pouvons dire que pas un seul gouvernement avant le gouvernement libéral n'avait songé à cette question. Aujourd'hui, nos principaux pouvoirs d'eau sont développés et le gouvernement Taschereau continue cette politique en entreprenant la construction du barrage de la Grande Décharge.

Que M. Sauvé aille demander aux populations de Grand-Mère, La Tuque, Shawinigan Falls, Chandler, Chicoutimi, etc., et il verra que toutes sont satisfaites de l'action du gouvernement libéral qui a assuré du travail aux ouvriers de ces villes, parce qu'il a su attirer ici des capitaux étrangers.

Du programme conservateur, une seule réforme attire l'attention: c'est celle où M. Sauvé veut remettre le commerce des liqueurs entre les mains de quelques particuliers de ses amis, régime néfaste et dangereux que le peuple réprouvera avec force.

Voilà brièvement à quoi se résume le manifeste du chef conservateur. Nous doutons fort que les candidats conservateurs s'en servent comme programme durant la campagne actuelle.

Qu'on la juge à ses Résultats

Malgré les efforts de l'opposition pour la décrier, la loi des liquors a déjà donné d'excellents résultats et qui permettent de l'apprécier à sa juste valeur.

Le PRINCIPE de cette loi est qu'il faut éviter en matière d'alcool l'abus tout autant que la prohibition complète. Comme l'on sait, les essais de prohibition faits dans d'autres parties du pays n'ont pas donné de bons résultats; et que dans bien des cas, ils ont été pires que le mal que l'on voulait éviter.

En plus, une loi de prohibition totale est, selon nous, un attentat à la liberté, qui répugne au tempérament de notre population.

C'est pourquoi le gouvernement de Québec a édité, après plusieurs essais, cette loi de tempérance qui assure l'usage modéré des vins et alcools de qualité garantie.

Au point de vue FINANCES, la loi a donné les meilleurs résultats. Elle apporte au gouvernement chaque année un profit considérable qui autrefois allait dans la poche de particuliers faisant le commerce des liquors ou plus récemment, dans celle du groupe des vendeurs autorisés.

Le gouvernement a cru avec raison que s'il y avait un profit à en retirer, il valait mieux qu'il soit accru au gouvernement même qui peut le consacrer ensuite à construire des bonnes routes ou des écoles et au bien général de la province.

Enfin cette loi vaut encore par COMPARAISON. Si l'on songe que dans sept autres provinces du Dominion et dans toute l'étendue des Etats-Unis on a la prohibition absolue, ne doit-on pas se réjouir davantage que notre pays soit la seule province — avec la Colombie Anglaise qui a suivi notre exemple et adopté notre législation, — ayant une loi de tempérance comme la nôtre.

A quelque point de vue que l'on se place, nulle législation n'est plus profitable à la province que celle des liquors.

On l'a grandement améliorée dans la pratique: elle peut subir encore des amendements. C'est une expérience que l'on fait dans Québec et qui a eu déjà les plus heureux effets.

Et nous prédisons qu'un jour toute l'Amérique du Nord aura une loi analogue à la nôtre.

L'Entretien de la Voirie

Instigatrice de la politique des bonnes routes, ayant dépensé \$40,000,000 à s'assurer la meilleure voirie du Canada, notre province est aussi la première à inaugurer l'entretien des grandes routes entièrement aux frais du gouvernement.

Les revenus que nous assure la rigie des alcools nous permet d'assumer ce lourd fardeau.

Nos municipalités se trouveront soulagées d'une charge très onéreuse, et auront d'excellents chemins qui attireront des milliers de touristes en notre province.

Aux bonnes routes, nous avons ajouté la construction de magnifiques ponts de fer tels que ceux de Batiscan et de l'île Perrot, qui mettent notre province encore sous ce rapport à la tête de toutes les autres. Québec possède aujourd'hui 700 ponts en fer qui ont coûté \$6,000,000.

(L'hon. M. Taschereau—manifeste).

C'est Evident

Le parti libéral reçoit tous les jours de nouvelles adhésions dans tous les comtés de la province.

Il est évident que le peuple, jouissant d'une prospérité comme il n'en a jamais connue, ne veut pas changer de gouvernement simplement pour faire écho aux jérémiades de M. Sauvé et de ses amis conservateurs.

Les Deux Côtés

Dans tous les comtés de la province, les électeurs acclament l'œuvre accomplie par le gouvernement Taschereau.

Les oppositionnistes dirigés par M. Sauvé ne réussissent certes pas à leurrer le peuple par leurs insinuations non fondées: le gouvernement présente des œuvres, M. Sauvé n'a que des balivernes à débiter.

Et les Vingt-quatre ?

Pas un seul conservateur, — et il faut comprendre en cela les oppositionnistes, — n'a encore parlé des vingt-quatre députés oppositionnistes que l'hon. M. Patenaude, dans sa grande générosité, accorde à son chef, M. Sauvé.

Naturellement cette prédiction de M. Patenaude n'est pas souriante pour les conservateurs; et il faut dire aussi que M. Patenaude s'est montré plus optimiste que ne le lui permettent les circonstances actuelles.

M. Sauvé et nos Surplus

Le chef conservateur ne veut pas admettre la réalité des surplus annuels du gouvernement Taschereau.

Cependant, il n'a qu'à regarder autour de lui et voir s'accroître la prospérité de toute la population pour constater que vraiment toutes les classes de la société bénéficient de ces surplus.

CE QU'ON PENSE DU GOUVERNEMENT TASCHEREAU

Opinions de journaux indépendants ou conservateurs.

Un Gage du Ministre de l'Agriculture

(Du Star, 28 janvier 1920).

"Le discours de l'honorable J. E. Caron au comité de l'agriculture, à Québec, rappelle d'une façon opportune et avec bon sens qu'il y a deux côtés à cette question du commerce et que, si l'on se met à la réglementation il est avant tout nécessaire de les avoir en vue. Jusqu'ici on a trop fréquemment suivi cette méthode de dogmatisme libéral et furieusement en n'ayant que certains intérêts en vue et en oubliant de considérer les autres.

"Ce que de tels dogmatismes ont obstinément refusé d'admettre ou même de considérer, c'est qu'un changement radical dans les principes ou les méthodes de commerce international affectant les intérêts d'une classe, ne peut être effectué sans réagir directement et avec une intensité égale sur les intérêts d'autres classes, au rajustement et à l'équilibre de leurs intérêts qui, par le fait que souvent ils sont essentiellement et fondamentalement contraires, peuvent être facilement bouleversés par une intervention hâtive et irréfléchie."

(De la "Gazette", même date)

"L'honorable M. Caron, ministre de l'Agriculture a déclaré au comité de l'agriculture de l'Assemblée législative que, si les conditions de travail dans les villes continuent d'attirer les jeunes gens des campagnes, les ouvriers urbains se verront peut-être avec un labour facile, mais n'auront rien à manger. C'est dire les choses fortement, mais la situation les justifie. Ce que dit M. Caron mérite d'être pris en considération par ces politiciens qui s'efforcent de faire adopter des mesures législatives qui auraient pour effet de vider les campagnes, où les aliments sont produits, et d'édifier les villes, où on ne fait que les consommer."

Notre Enseignement

(Du "Devoir", sur un discours de l'hon. M. David, le 19 août 1920.)

Cet enseignement, indépendamment des formes diverses que peut recevoir la formation profane qu'il domine, est de soit très "pratique", pour employer la formule courante. Il est très "pratique" que la criminalité soit tenue à un aussi bas niveau que possible, ne serait-ce que pour alléger le budget des prisons et des pénitenciers: il est très "pratique" qu'un peuple ait le sens de l'ordre, de la justice et le respect de l'autorité, ne serait-ce que pour rassurer la tranquillité développement de l'activité économique. Et c'est précisément parce que notre régime scolaire a produit chez nous de tels résultats qu'à cette heure, nous voyons tant d'industriels anglo-protestants transporter ici leurs usines.

Le remarquable, c'est qu'au moment même où tant de protestants reconnaissent ainsi la supériorité effective de notre régime, sa valeur économique et sociale — le reste leur échappe probablement — d'autres s'efforcent avec acharnement de ruiner le principe même de ce bienfait. La vieille passion protestante ou laïcisante, le désir de tout réduire au type anglo-saxon, leur masquent les conséquences de l'œuvre de ruine à laquelle ils s'attachent. Et nous les verrons poursuivre avec une nouvelle vigueur cette campagne pour la prétendue "école nationale" à laquelle beaucoup d'entre nous ne donnent probablement pas l'attention qu'il convient.

M. Moore n'est pas très ferré sur ce qui se passe dans notre province, mais nous sommes enclins à croire qu'il l'est passablement sur les intentions de bon nombre d'Anglo-protestants. Et nous aurions tort de ne point profiter de l'utile renseignement qu'il nous a gracieusement donné.

NOUVELLES DES CHEMINS DE FER

LES CANDIDATES A L'HOTEL MONT-ROYAL

Toutes les candidates au titre de "Mademoiselle Montréal" avaient reçu du comité de direction de l'Association de Publicité de Montréal l'aimable invitation d'assister au dîner de l'association qui a eu lieu, hier midi, à l'hôtel Mont-Royal. Aussi la plupart de ces candidates ont eu l'amabilité d'assister à ce dîner de réunion des membres de l'association où elles ont adressé chacune la parole pendant trois minutes et, comme on le pense bien, elles n'ont pas été les oratrices les moins gaies du programme.

La causerie principale a été donnée par M. J. A. Beaudry, directeur et propriétaire du journal Le Prix Courant. M. Beaudry, qui revient d'un voyage d'étude économique en Russie, a traité le sujet suivant: "La Russie soviétique au point de vue politique et financier". Le conférencier est resté assez longtemps dans ce pays pour y recueillir toutes les informations de portée politique et économique capables d'intéresser tout homme d'affaires et, en effet, les renseignements qu'il a donnés sur les conditions de ce pays n'ont pas manqué d'attirer l'attention de tous ses auditeurs. Il a ajouté à la conférence quelques descriptions frappantes par leur exactitude et qui ne pouvaient qu'augmenter l'intérêt que l'on a témoigné à son discours.

Le comité de direction avait encore veillé au côté aimable et amusant du programme. Comme d'habitude, le tirage des prix "d'assiduité", nous pourrions dire, s'est fait immédiatement après l'arrivée des membres et des invités qui ont reçu chacun en plus une carte d'admission pour l'exposition d'automobiles chez Almy's, l'orchestre Martucci, des Venitian Gardens, a joué plusieurs sélections fort appréciées et non moins applaudies de l'assistance.

Le discours remarquable prononcé par l'honorable J. L. Perron suffirait pour justifier la confiance que ceux qui le connaissent ont exprimée."

Le discours remarquable prononcé par l'honorable J. L. Perron suffirait pour justifier la confiance que ceux qui le connaissent ont exprimée."

Une requête des médecins du Manitoba

(Dépêche de la Presse Canadienne)

Winnipeg, 24. — Le Conseil du Collège des Médecins et Chirurgiens du Manitoba a adopté une résolution demandant au gouvernement de prendre des mesures pour enrayer le mal causé par l'usage des narcotiques. Le Conseil déclare que la contrebande des narcotiques se fait sur une grande échelle et que ces drogues qui coûtent \$4 l'once se détaillent de \$50 à \$100 l'once. D'après les statistiques présentées à l'Assemblée du Conseil, il y a actuellement au Canada 60,000 habitants des drogues dont 5 à 6,000 à Winnipeg.

POUR USAGE INTIME

POUDRE ANTISEPTIQUE TYREE

Pour usage interne et externe

Un merveilleux destructeur de bactéries et de germes qui peut être employé partout où l'on peut s'en servir comme rinçage-bouche.

Chez tous les pharmaciens



Pourquoi les entorses sont douloureuses

La congestion des tissus cause les douleurs musculaires. Sloan chasse la congestion, rétablit une circulation libre, normale, — toute douleur disparaît!

LE LINIMENT SLOAN

Fait au Canada

—Arrête la douleur

For rheumatism, bruises, strains, chest colic

CARTES PROFESSIONNELLES

AVOCATS

GEOFFRION, GEOFFRION & PRUD'HOMME
Avocats, Procureurs, etc.
Victor Geoffrion, C.R.
Aimé Geoffrion, C.R.
L. E. Prud'homme, C.R.
112, RUE SAINT-JACQUES.
TEL. MAIN 10

Beaulieu, Gouin, Marin et Morcier
Avocats, Notaires, Tru. 11 Place d'Armes. Tél. Main 3699.
L. E. Beaulieu, C.R., L. M. Gouin, C.R., L. E. Marin, C.R., M. P. Morcier, C.R.
M. Olivier, Hon. Rodolphe Lemieux, Avocat-Conseil.

J. P. W. DAGENAIS
Avocat
20, RUE ST-JACQUES
Chambres 45-46

G. Emile Depocas, c.r.
AVOCAT
16, Rue St-Jacques, Chambre 2.
MONTREAL.

MARION & GROTHE
N. J. MARION, L.L.B.
A. P. GROTHE, L.L.B.
Avocats et Procureurs
Cours: Suprême, Échiquier, Criminel et Agents de Réclamations.
Chambres 612-613 — 714 St-Jacques
Bureau du soir 678 boul. Gouin Est
Saut-au-Récollet.

ELLIOTT & DAVID
HENRY J. ELLIOTT, C.R.
HON. L. A. DAVID, C.R.
Secrétaire de la Province de Québec
SHER, BUSH, MAURICE DUGAS,
L. P. CREPEAU, C.R. Associé Conseil
AVOCATS ET SOLICITEURS
Commisaires pour toutes les Provinces, Terre-Neuve et les Etats-Unis
Edifice Canada Life, Montréal, Can.

CLEMENT ROBITAILLE, C.R.
AVOCAT
43, PLACE D'ARMES
Chambre 101

J. HOMER MIGNERON
AVOCAT
Pratiquant au Canada et aux Etats-Unis.
Droit Criminel, Civil et Commercial.
800, rue St-Jacques, Chambre 12.
Tél. Main 2900.

THEODORE RHEAUME
N. E.
Immeuble "LA SAUVÉGARDE"
92, Notre-Dame Est, - Montréal.

INGENIEURS

DeCASPE BEAUBIEN
Ingénieur-Conseil
2 Place d'Armes

SYNDICS

BEAULIEU, ROUSSIN & PINSONNAULT
Syndics Autorisés
30, RUE ST-JACQUES
Chambre 11
MONTREAL.

OPTICIENS

ALEX. T. BENOIT
OPTOMETRISTE ET OPTICIEN
Diplômé de A. O. O. F.
Réparation de Lunettes, Jumelles.
Baromètre et examen de la Vue

BEAUMIER OPTICIEN

Examen Gratuité
et 15% d'escompte en lunetterie
400 STE-CATHERINE EST
Entre Sanguinet et St-Denis

WILFRIED DAMPHOUSSE

Syndic Autorisé de la Loi de Paillasse
J. E. BEAUDIN, 426 Power Bldg.
Charles ARNOUD, Montréal.
J. A. ROUSSIN, Montréal.

A. H. LESAGE

Syndic Autorisé
25, rue Saint-Jacques,
Chambre 4

PROVINCE DE QUEBEC, District de

Montréal, COTE ST-ROCH
1914-Jacques Huot, marchand de
chaussures, des cités et district de Mon-
tréal, demandeur, contre Joseph Cyrille Pouliot,
des cités et district de Montréal, Défendeur.

PROVINCE DE QUEBEC, District de

Montréal, COTE ST-ROCH
1917-Dame Emilia Strel, épouse de
Joseph-Cyrille Pouliot, des cités et district de Mon-
tréal, demandeur, contre Joseph-Cyrille Pouliot,
des cités et district de Montréal, Défendeur.

PROVINCE DE QUEBEC, District de

Montréal, COTE ST-ROCH
1918-Dame Emilia Strel, épouse de
Joseph-Cyrille Pouliot, des cités et district de Mon-
tréal, demandeur, contre Joseph-Cyrille Pouliot,
des cités et district de Montréal, Défendeur.

PROVINCE DE QUEBEC, District de

Montréal, COTE ST-ROCH
1919-Dame Emilia Strel, épouse de
Joseph-Cyrille Pouliot, des cités et district de Mon-
tréal, demandeur, contre Joseph-Cyrille Pouliot,
des cités et district de Montréal, Défendeur.

THEATRES

Le Coup d'Épingle

Le lever de rideau de M. Henri Letondal est joué hier au Parisien.

M. Henri Letondal est un jeune et, comme tous les jeunes, il s'efforce de voir que la profession (ou le métier) de l'écrivain se classe en notre pays après celui des... mettez ici le métier que vous voudrez, et vous ne vous trompez pas. C'est ce qui ressort de sa pièce écrite avec soin et où les dialogues sont assez rapides, mais qui ne contient pas une intrigue extraordinaire. Raymond (rôle tenu par l'auteur) est un poète inconnu, comme du reste la plupart des poètes, et, cette profession entraîne l'obligatoire misère qui, pour lui, est particulièrement sombre. C'est alors qu'un de ses amis possédant sans doute plus de "piston" que lui, offre de faire accepter ses manuscrits, mais sans succès aucun, cependant que les éditeurs acceptent les siens.

Une jeune Anglaise, (Mlle Marguerite de Lisle) passionnée pour la littérature française, rend visite à Raymond et lui apprend que son ami n'est qu'un plagiaire indigne et qu'il se propose de lui voler sa dernière pièce. En lui proposant de la signer, Raymond a une altercation avec son ancien ami qu'il met à la porte après lui avoir fait des reproches mérités et il termine la petite pièce par un tirade où il explique que si la littérature est étouffée au Canada c'est parce qu'il est des gens qui signent les œuvres des autres.

Nous pourrions trouver d'autres excuses sans trop les chercher, mais puisque celle-ci plaît à M. Letondal, nous nous inclinons devant son jugement. Il ne s'agit pas ici de recommencer la vieille querelle de savoir si l'œuvre littéraire canadienne et si elle vaut quelque chose ou si nous nous contentons de tracer un pâle reflet des œuvres parfois médiocres des Français. Nous nous contentons de dire que l'auteur et ses collègues amateurs, y compris Mlle Paulette Fossil, se sont dignement acquittés de leurs rôles et qu'ils ont bien fait ressortir les meilleurs passages de la pièce.

Théâtre Gayety

Jimmie Cooper et sa Revue de Beauté seront la semaine prochaine.

On prétend que la troupe qui sera la semaine prochaine au Gayety est la meilleure de tout le circuit Columbia et cela doit être vrai si l'on en juge par les succès immenses qu'elle a remportés partout où elle a passé.

Cette troupe est dirigée par Jimmie Cooper lui-même et on dit qu'elle dépasse en beauté artistique les "Folies du Jour" si justement célébrées.

Au point de vue du nombre, c'est la plus grande organisation théâtrale car, en outre de la troupe de théâtre, elle compte 6 actes de vaudeville dont le premier est un orchestre de jazz de 10 musiciens. C'est en réalité deux compagnies fondées en une seule et le directeur H. M. Garfield a reçu des télégrammes des grands théâtres de Buffalo, Rochester, Toronto, Detroit et Chicago disant qu'il est certainement ce qu'il y a de mieux parmi les nombreuses troupes venues à leurs théâtres. Les modèles littéraires forment un acte qui produit une sensation partout, alors que Lydia Harris, la femme phonographe, est simplement torpente et est rappelée continuellement. Le chœur est considéré comme le mieux exécuté du circuit Columbia et il est en outre composé de jolies danseuses, agréables et sachant se tenir en scène. Jimmie Cooper viendra pour la première fois à Montréal lundi soir et ceux qui s'occupent de burlesque savent de quelle réputation il jouit dans tous les États-Unis. M. Garfield, le directeur, avise les habitués du Gayety de retenir leurs sièges de bonne heure s'ils veulent éviter un désappointement, car il n'y a pas de doute que ceux qui arriveront à la dernière heure ne pourront entrer.

Théâtre Princess

Plusieurs morceaux intéressants sont au programme de la semaine prochaine.

Le programme de vaudeville de la semaine prochaine portera de nouveau la marque d'excellence qui caractérise les spectacles du Princess. En tête du programme, on verra Bill B. Van et James J. Corbett, qui paieront dans une comédie fort amusante intitulée "Gentleman Jim". Tous deux jouissent d'une popularité considérable dans le circuit de vaudeville; ils ont été les héros de maintes succès dans les cités américaines. Nul doute qu'il en sera de même ici.

Un autre numéro qui promet de remporter beaucoup de succès la semaine prochaine, est celui de Donald Kerr et Effie Weston, qui présenteront du chant et de la danse. Harry Kahn, dont la renommée est fameuse, promet d'amuser beaucoup les auditeurs de Montréal par ses exploits uniques en leur genre. Howard Smith et Mildred Baker présenteront une comédie en un acte d'Edwin Burke intitulée "Good Medicine". A. Shayne s'est donné le titre de beau chanteur; son visage est fort expressif et surpasse tout ce qui s'est vu dans ce genre depuis les jours fameux de Charlie Bigelow, Kovacs et Goldner, connus comme les musiciens les plus rapides sur piano et violon offerts pour leur part un magnifique numéro musical. Les Rooney sont deux équilibristes merveilleux cependant que le quatuor Yllarons, acrobates européens, sauront intéresser les habitués du Princess par leurs tours fameux.

Théâtre Loew's

"La Romance du rythme"

L'orchestre de Paul Whiteman et un film où Wallace Reid tient le premier rôle se partageront les applaudissements de l'assistance, au théâtre Loew's, la semaine prochaine. Paul Whiteman présentera au public "Romance du rythme" jouée par neuf symphonistes de talent dirigés par le jeune Alex. Hyde. L'interprétation de ces morceaux d'orchestre composés par Whiteman ne manquera pas, comme premier numéro de vaudeville, de captiver les amateurs de belle musique, d'autant plus que c'est le premier orchestre du genre qui visite Montréal.

"Trente Jours", tel est le titre du film qui nous fera voir Wallace Reid dans une de ses pièces les plus attrayantes. C'est une délicieuse comédie comme toutes celles où nous avons pu admirer Wally et dans laquelle nous verrons combien de délicieuses manières du film et de jolies baigneuses coquettes peuvent rendre la vie misérable à un pauvre jeune homme.

qui ne peut se garder maître de ses yeux trop indécents. Wanda Hawley, toujours charmante, joue avec Wallace Reid dans ce film. Il y aura en plus au programme de vaudeville, Lillian et Dorothy Morey, des chanteuses noires des plus amusantes, et Birdie Kramer, admirable imitatrice des frères La Toy, dans une pantomime tout-à-fait nouvelle. Le film comique au programme est intitulé "L'Academy" et nous fera voir Larry Semon dans les situations les plus désopilantes.

Théâtre Passe-Temps

"La femme qu'il a aimée" à l'affiche avec "Nobody", aujourd'hui, demain et samedi.

Aujourd'hui, vendredi et samedi, le théâtre Passe-Temps met à l'affiche deux fort belles pellicules "Nobody" et "The Woman I Love".

"La femme qu'il a aimée", déroule une action variée. Elle narre la vie d'une famille juive chassée de Russie, immigrée aux États-Unis où le père est écarté de sa femme et de son seul enfant, David. Esther s'enfuit avec Max Levy qui l'abandonne bientôt en proie à la misère. L'enfant, placé dans un orphelinat, est ensuite adopté par une famille riche, la famille Denvers. D'étape en étape, Nathan Levinsky parvient à s'établir dans le voisinage de John Comstock, dont la fille, Hélène, est éprise du jeune David, maintenant appelé Jimmy Denvers. Nathan, par accident, découvre son fils, mais il doit recommencer sa vie à San Francisco après avoir perdu tout son bien au cours d'un incendie.

D'autre part, Jimmy, auquel son père n'avait rien dévolé de sa reconnaissance, apprend son vrai nom et entreprend, de concert avec Hélène, de retrouver ses parents. Mais Hélène est enlevée à San Francisco. C'est Nathan lui-même qui la reprendra aux mains de Max Lévy, au même moment que Nathan a reconnu sa femme, Esther, dans la fenêtre d'une maison. Tout le monde retrouvé, Nathan est réconcilié avec Comstock qui l'avait jusqu'ici détesté comme Juif, et Hélène est donnée au jeune David. "Nobody" met en vedette la célèbre actrice Carmen. Elle rend avec un art suprême son rôle et s'incarne dans la représentation d'une épouse qui perd la mémoire et retombe en enfance. Point de personnalisation plus déconcertante. D'un autre côté, le film offre l'attrait d'une mise en scène admirablement soignée.

CONCERTS

Concert de Marcel Dupré

Marcel Dupré, l'organiste de Notre-Dame de Paris en tournée de concerts.

BREVET D'INVENTION

Bienôt au ST-DENIS MARIE PICKFORD

BOIS DE CONSTRUCTION

Portes, Châssis, Moulures de toutes sortes

J. P. ABEL, FORTIN, LIMITEE

379, rue Desjardins. Tél. Las. 222-2385. Montréal.

CANADIAN CARTAGE & STORAGE COMPANY, LIMITED

Entrepreneurs, entreposeurs, camionneurs et charretiers.

AGENTS DE TRANSPORT POUR

La Compagnie du Grand-Tronc

Les chemins de Fer Nationaux du Canada, etc., etc.

38, CARRE VICTORIA.

E. E. BELCOURT, Président. E. QUINN, Gérant.

C. R. CHRISTIE, Sec.-Trés. THOS. SYMINGTON, Sur't. Toronto.

Tél. Main: 4 000 — 3 020 — 3 813

Commercial Plate Glass Assurance Co.

Isidore Crépeau: Directeur Gérant.

1410 Blvd St-Laurent. Immeuble Isidore Crépeau

Phone: Main 6401

Nous transigeons le plus gros chiffre d'affaires ici et nos facilités pour exécuter les remplacements promptement ne sont pas surpassées.

AGENTS DEMANDÉS

CANADA CEMENT COMPANY LIMITED

Edifice de la Canada Cement Company, Montréal

Montréal Toronto Winnipeg Calgary

232-lundi-jeudi-fri

LES EXECUTEURS TESTAMENTAIRES

qui trouvent que les devoirs qu'ils ont assumés d'après le testament prennent trop de leur temps sont invités à consulter cette compagnie. Les honoraires chargés pour agir comme conseil ou agent pour les exécuteurs, fournir les garanties voulues pour la sauvegarde de la succession, percevoir les intérêts, etc., sont très modérés. La loi de cette province autorise les exécuteurs à nommer des agents dont les frais sont chargés aux dépenses d'administration de la succession.

MONTREAL TRUST COMPANY

11 PLACE D'ARMES

Herbert S. Holt, Président. A. J. Brown, C.R., Vice-Prés.

G. G. Donaldson — Gérant Général

31-mai-lun-jeu

La crise du chômage sévit à Terre-Neuve

(Dépêche de la Presse Canadienne)

St-Jean, Terre-Neuve, 24 — La Législature de Terre-Neuve a de nouveau été prorogée aujourd'hui jusqu'au 28 février et le premier ministre Squires est parti pour Montréal afin de consulter les propriétaires des mines de fer de la colonie au sujet de la crise résultant de l'occupation par les Français du district de la Ruhr.

L'annulation par les arcteurs allemands des contrats pour la fourniture de minerai de fer due à l'occupation française a eu pour résultat la fermeture de toutes les mines de fer de Terre-Neuve et le chômage de 2 500 ouvriers. Le premier ministre Squires va essayer d'induire les propriétaires à ouvrir de nouvelles mines.

Quand les chats sont sortis, les souris...

(Dépêche de la Presse Associée)

New-York, 24. — Le comité de secours américain a reçu aujourd'hui de ses représentants à Kiev une demande de fonds pour l'achat de chats qui se vendent actuellement 10 000 000 de roubles.

Le pays est infesté de souris, qui causent des dommages considérables aux approvisionnements de vivres déjà assez restreints et, d'un autre côté, il y a pénurie de chats parce qu'un grand nombre ont été consommés durant la famine de l'hiver dernier.

C'est de 3 heures p.m. jusqu'à minuit que se passent tous les grands événements de la vie sociale et politique, et de cette période, le journal du matin est le premier à vous en donner le détail.

Collet Freres

Entrepreneurs-Général

198 rue Vimont, —, Viauville.

BREVET D'INVENTION

En tous pays. Demandez le GUIDE DE L'INVENTEUR qui sera envoyé gratis

MARION & MARION

300 rue Université, Montréal

218-CA-1-J-A-J-A

BOIS ET CHARBON

TEL LASALLE: 1271 — 162

WILSON FRERES

JOS CHARLEBOIS, Gérant.

Bois — Charbon Ontario

Notre-Dame Frontenac Moreau

LAURENCE & ROBITAILLE

BOIS DE CONSTRUCTION

Succursale: Bureau principal

Beaubien & Boyer 102 Delormier

Cal. 292-16

MONTRÉAL Est 3310

BUANDERIE

LAUNDRY CO

2005, RUE ST-DOMINIQUE

COURTIERS

PRETS SUR HYPOTHEQUE

A. JETTE & CIE

35, St-Jacques — Chambre 10

Courtières en immeubles. Experts

et 292-16

(Etabli 1855). Prets sur première

et deuxième hypothèque — achats

d'hypothèques et balances de prix

de ventes. 122-5

CIE DE QUINCAILLERIE DURAND

Ferronnerie pour construction

Coutellerie, Outils.

Articles de Ménage.

370-372 Saint-Jacques

TEL. MAIN 7466-7467

HOPITAL DES POELES

REPARAGE GENERAL

ET NICKELAGE

ECHANGE ET VENTE DE POELES

Est 8938J. HAMEL & GUERTIN

524 Visitation.

175-CA-1-A-J-A

TEL. MAIN 1693

IMPRIMERIE MERCANTILE

Editeur du "MONTREAL GAZETTE"

Impressions de tous genres

9 & 11, Rue Saint-Paul Ouest,

MONTRÉAL PROP

218-CA-1-A-J-A

Tél. Main 2007.

ETABLI EN 1875

MONTREAL STENCIL WORKS LIMITED

ESTAMPES EN CAOUTCHOUC, CUIVRE ET ACIER.

Patrons et accessoires à marquer. Sceaux pour notes et corporations.

221-223 RUE MCGILL, MONTREAL.

208-CA-1-A-J-A

EX.GEZ

LES FUSEES RENOUVELABLES ECONOMY

LES PREMIERES RONDELLES FUSIBLES — Faites à Montréal — CARTOUCHES

ASSURANCE

PLACEZ VOS ASSURANCES FES

DANS LA COMPAGNIE

UNION ASSURANCE SOCIETY

(LIMITED, LONDON, ANGLO)

FONDEE EN 1745

MORACE J. LAFRANCE

AGENT GENERAL, DEPT. FRANÇAIS,

200, RUE ST-JACQUES, TEL. MAX 569.

ACCORDEUR DE PIANO

ACCORDEUR DE PIANOS

Spécialité: Pianos électriques et

automatiques, orgues, etc.

Prix spécial pour Communautés

et Théâtres

DESMARIS & FRERE

TEL. WEST. 3510 — 331 DORION

AGENT D'IMMEUBLES

PROPRIETES ET TERRAINS

A VENDRE

Pointe-Clair, Bord de l'eau.

5 minutes du TRAVERTY. S'adresser:

AUGUSTE COILLARD, Car.

111, St-Paul Est. Tel. Main 500

AGENTS INTERMEDIAIRES

St-Louis 7887

88, rue Grenier

LUDEGER BEAUCHAMP

"Le Vendeur et Intermédiaire connu"

Spécialité: Achat et Vente de

Commerces, Propriétés, etc.

Succursale et Pratique dans

toutes transactions.

AUTOMOBILE

Bureau Main 1571 Ventes Main 987

Magasins Main 7235 Service Main 7235

JOS. BONHOMME Limitée

Manufacturiers de Carrosseries

et Vendeurs de "FORD"

STATION SERVICE

200, Rue Guy.

TEL. PLA. 847

Rues métalliques

et réparations.

AUSI

SERVICE

CLAYTON & CIE

MECANIQUES

et Electricité

Archard

55, COTE

TEL. EST 3800

AIR GRATES

THE CITY TIRE SHOP

VICTOR GRENIER, Prop.

Réparations de Pneus d'Automobiles

Accessoires

Ouvrage exécuté par des Experts.

675 DORCHESTER EST

(Angle Wolfe)

RECTIFICATION

Route Dentée

des cylindres

de cylindres

Duplessis, Bezier & Valiquette

27 rue Alexandre, Plateau 3463.

233-CA-1-A-J-A

BOUCHERS

TEL. Westmount 1007-4495

E. RIENDEAU

BOUCHER — Gros et Détail

2209, Notre-Dame Ouest

200 Rue Concorde

BIJOUTERIES

PAR CES TEMPS D'ECONOMIE

Apportez-moi vos vieux bijoux

J'en ferai les vôtres.

G. LEBLANC

400, St-Hubert. — Tél. Est 1050

BOIS DE CONSTRUCTION

LAURENCE & ROBITAILLE

BOIS DE CONSTRUCTION

Succursale: Bureau principal

Beaubien & Boyer 102 Delormier

Cal. 292-16

MONTRÉAL Est 3310

BUANDERIE

LAUNDRY CO

2005, RUE ST-DOMINIQUE

COURTIERS

PRETS SUR HYPOTHEQUE

A. JETTE & CIE

35, St-Jacques — Chambre 10

Courtières en immeubles. Experts

et 292-16

L'HON. AURELE LACOMBE A SAINT-ARSENE, CE SOIR

Ce soir, jeudi, à huit heures, l'honorable Aurèle Lacombe, candidat libéral dans la division Dorion tiendra une grande assemblée à la salle de l'école St-Arsène, rue Christophe-Colomb, près Bélanger.

Tous les amis de la cause libérale ainsi que les bons libéraux du comté sont invités.

Le représentant des ouvriers dans le cabinet Taschereau sera accompagné de plusieurs orateurs.

L'HON. M. TASCHEREAU PARLERA A MONTREAL MARDI SOIR PROCHAIN

Interviewé, hier, par notre représentant, le premier ministre dit qu'il sera ici, mardi et mercredi prochain, et qu'il tiendra une grande assemblée. — L'honorable M. Nicol et les Cantons de l'Est. — Déclaration de l'honorable Honoré Mercier.

"Tout va bien et notre victoire est assurée," déclarait hier après-midi l'honorable M. Taschereau, au cours d'une revue accordée à notre représentant.

Le premier ministre était d'excellente humeur et a annoncé qu'il reviendrait à Montréal, mardi prochain, et ne retournera à Québec que le lendemain soir. L'honorable M. Taschereau tiendra, mardi soir, une grande assemblée à laquelle tous les citoyens de la métropole seront convoqués. Cette assemblée réunira certainement des milliers de personnes et bien qu'il n'en connaisse pas encore l'endroit précis où l'honorable M. Taschereau parlera, il est probable que ce sera au Monument National.

Vendredi soir, accompagné de l'honorable M. Nicol, trésorier provincial, et du Dr. Leger Forest, ex-M.P.P., candidat libéral dans Sherbrooke, le premier ministre parlera à cet endroit. La semaine prochaine, il parlera peut-être à Shawinigan Falls et à Trois-Rivières. Une chose n'est pas définitivement décidée.

L'honorable M. Taschereau n'est dit sur ses idées, hier, après avoir pris connaissance du manifeste électoral de M. Arthur Sauvé, chef de l'opposition, que celui-ci se déclarait en faveur du retour à l'ancien système de la vente des licences.

"Je ne crois pas, dit le premier ministre, que même s'il arrivait au pouvoir, chose impossible pour moi, M. Sauvé consentirait, malgré cette déclaration, à retourner à l'ancien système, et à le laisser aux sociétés de tempérance le soin d'opérer maintenant pour le système actuel au lieu de l'ancien."

"Notre système a obtenu de bons résultats et c'est le moment pour le peuple de cette province de se prononcer sur cette question, après avoir bien réfléchi, nous le pensons, et le comté de deux systèmes."

Le premier ministre est confiant que l'attitude prise par son gouvernement concernant la vente des licences est approuvée par la très grande majorité des électeurs et il se dit convaincu que le 5 février prochain le gouvernement recevra du peuple un beau témoignage d'appréciation.

L'honorable M. Nicol, trésorier provincial, était aussi aux bureaux du gouvernement, hier après-midi. Interrogé sur la situation politique dans les Cantons de l'Est dont il est un des distingués représentants, il a déclaré que la lutte, bien que très active, se terminera sûrement tout à l'avantage des candidats libéraux.

Pour sa part, le trésorier provincial promet de faire perdre son dépôt à son adversaire, M. William Martineau, fermier, choisi candidat, hier, par une quinzaine de chefs conservateurs du comté. M. Martineau ne peut certes pas se réclamer candidat

M. JOS. ETHIER ELU PRESIDENT DE LA CHAMBRE DE COMMERCE

A l'unanimité, les membres de la Chambre le choisissent pour succéder à M. Alfred Lambert, président sortant de charge. — MM. Jos. Daoust et Paul E. Joubert, vice-présidents, et MM. Raoul Grothé, trésorier, et Léon Lorrain, secrétaire. — Cours spéciaux sur le "Commerce d'Exportation."

C'était hier, à la Chambre de Commerce, la nomination des officiers pour le terme de 1923, et à l'unanimité, tous les membres présents ont élu M. Joseph Ethier, le vice-président de la Chambre, d'accepter la présidence, en remplacement de M. Alfred Lambert, président sortant de charge. Le choix fut accueilli avec enthousiasme et c'est au milieu des applaudissements de tous les collègues que M. Ethier, l'un des plus vieux membres de la Chambre, remercia ces derniers de la confiance qu'ils mettaient en lui comme de l'honneur qu'ils lui faisaient en le choisissant comme président.

MM. Joseph Daoust et Paul E. Joubert furent ensuite élus par acclamation et second vice-présidents respectifs, tandis que la Chambre décida aussi à l'unanimité de confier les postes de trésorier et de secrétaire à MM. Raoul-O. Grothé, manufacturier et Léon Lorrain, commerçant, et à M. Jos. Daoust, le dernier étant réélu au poste qu'il occupe déjà depuis plusieurs années.

Vingt conseillers devaient être élus mais comme vingt-sept candidats sont sur les rangs, M. Alfred Lambert qui présidait à la mise en nomination annonça que l'élection aurait lieu à l'assemblée régulière de la deuxième semaine de février prochain. Cette assemblée devait avoir lieu le mercredi 15 février, mais ce mercredi était le jour férié, elle est remise au lendemain, jeudi le 16 février. Tous les bulletins de vote que le secrétaire enverra aux membres d'ici quelques jours devront être retournés pour lundi le 12 février le plus tard. Les noms des vingt-sept candidats sont les suivants: MM. Léon Gagné, J. A. Debiens, L. M. Lymburner, Henri Viau, J. V. Desjardins, Jos. Charbon, Alfred Roy, F. C. Laberge, Jos. Beauchamp, Hector-T. Fortier, J. O. Laforté, Henri Landry, C. E. Racine, Alcide Chausse, P. G. Gervais, Raoul Lanthier, F. E. Fontaine, J. A. Paulus, Israël Cardin, J. E. Morin, Ed. Gariépy, Théo. Trudeau, C. E. Gravel, Pierre Rolland, J. Geo. Dubeau, Aimé Parent et Avila Dufort.

Par un vote unanime, la Chambre

LE COMITE DE M. IRENEE VAUTRIN

Le comité de Monsieur Irénée Vautrin, candidat libéral dans la division Saint-Jacques, est maintenant ouvert aux Nos. 600 et 602, rue Sainte-Catherine, est, entre les rues Wolfe et Montcalm.

Voici les numéros téléphoniques qu'il faut appeler pour communiquer avec le comité: Est 7300 et Est 7301.

M. JOS. ELIE A OUVERT DEUX NOUVEAUX COMITES

M. Jos. Elie, candidat libéral dans la nouvelle division Verdun a ouvert hier soir deux nouveaux comités, à la Côte-St-Paul et à Ville-Émard.

Le premier, situé sur l'avenue Church, a comme président, M. Marchand, un des vieux citoyens de l'endroit, pendant que MM. E. Sauvé et le Dr. Audet ont été choisis conjointement pour présider le comité de Ville-Émard. Aux deux endroits, le candidat libéral, M. Jos. Elie a dû adresser quelques mots, et les électeurs présents en grand nombre ont manifesté beaucoup d'enthousiasme.

DEUX GRANDES ASSEMBLEES POUR LE DR ERNEST POULIN

Le Dr Ernest Poulin, candidat libéral dans la division Laurier et député sortant de charge de ce comté tiendra, samedi soir et dimanche soir, deux assemblées auxquelles il convoque tous ses électeurs.

Samedi soir, il parlera à la salle de l'école Saint-Michel, à l'angle des rues Saint-Viateur et Clarke, alors qu'il sera accompagné de MM. Jos. Walsh, M.P., Théophile Rhéaume, M.P., Wm. Patterson, C.R., J.-O. Lacroix, M.P., Callahan, C.R., Wilfrid Bessette, C.R., Clifford Riley, C.R., Jos. Mercier, Desbois, et Achille Latreille.

Dimanche soir, le Dr Poulin rencontrera ses électeurs de nouveau à la salle Saint-Jean-de-la-Croix, (Jardin du Penfance). Les mêmes orateurs l'accompagneront.

Le candidat libéral dans Laurier a maintenant ouvert deux comités. Le premier est situé au No 141 rue St-Viateur-ouest, et pour toutes informations, il faut appeler les numéros téléphoniques suivants: St-Louis 5509, 5581, 5064, 4920 et 1030. Le second est ouvert au No 109 rue Laurier-ouest, Nos St-Louis 5219, 5341 et 5368.

LES "PRIX D'ACTION INTELLECTUELLE"

Dès la fondation des "Prix d'Action Intellectuelle", en octobre 1919, le comité central de l'A.C.J.C. examinait l'opportunité de faire de cette initiative une institution permanente au Canada français. La sympathie manifestée qui a accueilli ces prix littéraires a permis à l'A.C.J.C. d'offrir pour la troisième fois aux jeunes littérateurs la somme de \$1,000. Les noms des généreux donateurs, soutiens de cette œuvre, seront publiés incessamment.

Les jurés à qui incombe l'honneur d'attribuer en dernier ressort les "Prix d'Action Intellectuelle", font en ce moment l'examen des manuscrits recueillis par le secrétaire général. Ce travail sera bientôt terminé.

La campagne électorale renvoie au jeudi 22 février la soirée de couronnement qui devait avoir lieu vers la mi-janvier. Le nom des lauréats sera proclamé à la salle Saint-Sulpice, 340, rue Saint-Denis.

C'est M. l'abbé Georges Courchesne, principal de l'Ecole Normale de Nicolet et professeur à l'Université de Québec, qui donnera la conférence sur un sujet littéraire passionnant d'actualité.

Le programme sera agrémenté de chant et de musique.

TROIS NOUVEAUX LOTS VENDUS A L'ENCHERE

Trois lots vendus à l'enchère, hier matin, par M. U.-H. Dandurand rapportent à la ville \$13,918.88. Les lots faisant angle ne sont pas cédés à moins de \$2.50 le pied, ni les autres, à moins de \$2.00. L'angle Garnier et Boulevard St-Joseph a été vendu, hier, ainsi que les deux lots adjacents. Le premier couvre une superficie de 2,167 pieds carrés, les deux autres, 2,125 pieds carrés.

Mercredi prochain, aux bureaux de M. Dandurand, 101-est rue Notre-Dame, l'enchère sera reprise et pareillement tous les mercredis, jusqu'à épuisement des offres.

BANQUET ANNUEL DES COMPTABLES

La General Accountants Association tiendra sa réunion annuelle, le lundi, 12 février, au National Club de Montréal, immeuble Waterman, 179 rue St-Jacques. Le banquet, à 7 heures, sera donné au même endroit.

CE SOIR, CONFERENCE AU CLUB CANADIEN

C'est ce soir que M. Stephen Leacock, professeur d'économie politique à l'Université McGill, donnera une conférence au club Canadien, 350 rue Laçapelière-Est. Le sujet de la conférence de M. Leacock est "L'Avenir de Montréal."

L'HON. M. KING AU DINER DES DAMES LIBERALES

Lundi, le 19 février, le Club Libéral des Dames donnera un lunch à l'Hôtel Windsor. L'orateur sera l'honorable M. King, premier ministre. Le prix du billet est de \$1.50. Pour toute autre information, on est prié de s'adresser Mme Arneault Giroux, Rockland, 1178.

Bientôt au ST-DENIS MARIE PICKFORD

LES OUVRIERS DE SAINTE-MARIE ACCLAMENT M. JOSEPH GAUTHIER

Ce dernier explique hier soir sa conduite à la Législature devant plus de 2,500 électeurs de cette division. — L'ami de l'ouvrier et le défenseur de ses droits. — Eloquents discours par le Dr Hermas Deslauriers, le maire Martin, l'échevin Honoré Emond et plusieurs autres.

Si l'aut en juger par l'enthousiasme manifesté par la foule considérable qui remplissait hier soir la vaste salle de l'école Souart, à l'angle des rues Lafontaine et Papineau, nous devons affirmer que bien peu de députés, dans Montréal, jouissent d'une plus grande popularité que M. Joseph Gauthier, libéral-ouvrier, qui durant les deux dernières sessions provinciales a représenté dignement à la Législature, la division Ste-Marie.

Malgré cet enthousiasme, malgré les ovations faites à chacun des orateurs qui tour à tour adressèrent la parole, il était facile de constater qu'en dépit du nombre considérable des spectateurs, il n'y avait là que des membres d'une même famille, ouvriers, libéraux, conservateurs même, mais réunis pour un même idéal: encourager et soutenir ceux qui sauvegardent chez nous nos intérêts.

Son Honneur le maire Martin, élu de la division Ste-Marie, le Dr H. Deslauriers, député de cette division aux Communes, l'avocat Baker ainsi que MM. Bélie, Cherron, l'échevin Honoré Emond et plusieurs autres étaient aux côtés de M. Gauthier.

Ce fut à l'échevin Emond qu'incomba la tâche d'ouvrir la série des discours. Il dit de heureux de venir dire publiquement que depuis les quelques mois que M. Gauthier détient le mandat provincial de la division Ste-Marie, il a suivi tous les jours le travail de ce dernier. Il a vu à l'œuvre constamment, cotout comme par le passé, l'ouvrier avec lequel il a vécu, cherchant sans cesse d'améliorer son sort, de lui être utile, de lui rendre service.

M. Gauthier a accompli une œuvre féconde, malgré le peu de temps qu'il occupe ses importantes fonctions, et l'échevin Emond ne croit pas que les ouvriers de Ste-Marie pourraient se choisir un meilleur représentant que celui qui au cours de deux sessions parlementaires n'a pas manqué une seule occasion de défendre leurs droits, de réclamer pour eux de nouveaux privilèges, réussissant dans presque toutes ses tentatives.

Ces paroles de l'échevin Emond furent longuement applaudies.

M. G.-A. LAPOINTE OUVRE SA CAMPAGNE PAR UN BEAU SUCCES

Il adresse la parole, hier soir, devant un auditoire considérable réuni à la salle du Club Perron. — Les tactiques des adversaires. — Discours de MM. Bouthillette et Massicotte.

Monsieur G. A. Lapointe, président de l'Association des Pharmaciens de la province de Québec et candidat libéral dans la nouvelle division de Mercier, vient d'inaugurer sa campagne. Il tenait en effet une magnifique et très enthousiaste assemblée, hier soir, à la salle du Club Perron, rue Mont-Royal-est, près Chambray, où se trouvaient son comité central.

La salle, très vaste, était remplie d'une assistance très sympathique à la candidature de M. Lapointe. Ce dernier a été l'objet d'une vive ovation quand il s'est levé pour adresser la parole.

La réunion était sous la présidence de M. N.-O. Reilly qui s'est fort bien acquitté de ses fonctions. Les orateurs ont été MM. Louis Bouthillette et Emile Massicotte, notaire. Tous trois ont fort bien expliqué la politique ministérielle et ont su provoquer de vifs applaudissements.

Un incident typique s'est produit à la fin d'un discours qui démontrait clairement à quelle tactique ont recourus les adversaires du gouvernement dans la présente lutte. Ne pouvant trouver aucun argument sérieux contre les administrateurs de cette province qui se représentent aujourd'hui devant le peuple pour demander un nouveau mandat de confiance, ils cherchent toutes les petites mesquineries politiques possibles. Celle d'hier sort un peu de l'ordinaire; elle est d'un caractère unique.

Ayant terminé les quelques remarques qu'il avait à faire, M. Lapointe demanda à l'assistance si elle n'avait pas quelques questions à poser au candidat dans le meilleur des intérêts de Montréal. Tout ce qu'on a pu trouver, c'est d'insinuer que M. Lapointe était allé offrir récemment ses services comme candidat conservateur à deux organisateurs de M. Sauvé. Un auditeur se leva et présenta à M. Lapointe un affidavit à signer, comme quoi jamais M. Lapointe n'était allé offrir ses services comme candidat conservateur. C'était clairement laisser croire à l'assemblée que la chose avait déjà été faite.

Mais M. Lapointe démontra clairement la fausseté de cette prétention en signant sans hésitation l'affidavit qu'on lui présentait et qui attestait que jamais il n'avait offert ses services comme candidat conservateur. De plus, il produisit lui aussi un affidavit démontrant qu'il avait toujours été libéral, qu'il avait fait les luttes du parti depuis nombre d'années, qu'il avait été organisateur de l'honorable Honoré Mercier, dans le comté de Chateauguay. Il donna, de plus, lecture d'une lettre personnelle de l'hon. M. Mercier, ministre des Terres et Forêts, dans laquelle ce dernier lui demandait de bien vouloir consentir à abandonner ses importantes obligations à Montréal pour aller prendre charge de l'organisation libérale d'une élection partielle. C'était assez pour prouver son libéralisme qui ne s'est jamais démenti.

Il était de plus question, dans cet affidavit, d'un M. F. Fautoux, conservateur, avec qui M. Lapointe a demandé à l'assistance si elle n'avait pas quelques questions à poser au candidat dans le meilleur des intérêts de Montréal. Tout ce qu'on a pu trouver, c'est d'insinuer que M. Lapointe était allé offrir récemment ses services comme candidat conservateur à deux organisateurs de M. Sauvé. Un auditeur se leva et présenta à M. Lapointe un affidavit à signer, comme quoi jamais M. Lapointe n'était allé offrir ses services comme candidat conservateur. C'était clairement laisser croire à l'assemblée que la chose avait déjà été faite.

LA FIN DE TOUS LES MAUX PAR L'EMPLOI DE CETTE METHODE

M. Howard S. Ross, C.R. et représentant les ouvriers à la commission d'arbitrage du Grand-Tronc, fait une conférence où il parle des réformes à accomplir pour assurer la durée de notre civilisation.

Le jour où nous en serons arrivés au degré de perfection amené par les réformes que propose M. Howard S. Ross, C.R., non seulement tout ira bien sur la terre, mais les hommes seront des anges, puisqu'ils auront remplacé par l'aide mutuelle, la bonne volonté et l'amour du prochain, les vilains défauts qui ont tant envies, mensonge, paresse et gourmandise, nous compter les trois autres tout aussi capitaux.

C'est devant le club libéral des dames de Westmount que l'éminent avocat a exposé sa théorie. L'assemblée était présidée par Madame W. G. Sheppard, ayant à ses côtés Madame Calixte Leboeuf, Madame J. S. Archibald et Madame M. Phelan. Le thé a été servi par Madame Allan Smith et Madame Hoffman, tandis que Madame L. Boyer et Madame W. B. Matthews s'occupaient de la table.

La conférence de M. Ross est une belle vision, mais l'orateur croit que nous pourrions y parvenir le jour où nous aurons appris à étudier la science de l'économie sociale comme elle devrait l'être. Dans la période que nous traversons nos croyances sont absolument bouleversées. Nous tentons de suivre d'abord les mains principes de choses premières et de dé-

LA SOIREE DE GALA DU SALON A UN IMMENSE SUCCES

Malgré le mauvais temps, la foule est plus nombreuse que jamais au Salon de l'Automobile et 14,000 personnes le visitent hier. — Quelques chiffres statistiques sur les genres de machines exposées, leur classement et valeur.

Un moment, les directeurs de l'exposition d'automobiles et surtout les exposants ont craint de voir la température d'hier ruiner la soirée de gala qui avait été préparée, mais il n'en a rien été et le nombre des visiteurs a été plus grand qu'il n'est jamais, total de 14,000 pendant l'après-midi et le soir. Bien que le prix d'entrée ait été porté de 35 cents à \$1.00, le public arrivait en foule dès sept heures et demie et, à neuf heures, les deux étages regorgeaient complètement d'une foule de messieurs en habits et de dames en costumes de soirée. Pour être à la hauteur de la situation, la plupart des exposants avaient des fleurs à offrir aux dames et cette attention a été vivement appréciée. Le programme du concert avait été spécialement soigné et tous les visiteurs reçurent un programme-souvenir de l'exposition.

Nous avons pu établir, hier, quelques statistiques de l'exposition et les chiffres que nous allons citer montrent combien cette exposition de 1923 dépasse toutes les précédentes.

La machine la meilleure marché est une auto Lavoie, 2 cylindres, 4 ou 5 places, qui se vend, livrée à Montréal pour la somme de \$400. Celle qui coûte le plus cher est la limousine Rolls-Royce, exposée par la maison Ginsberg et dont le prix de vente est de \$19,500, sans la taxe. Entre ces deux extrêmes, il y a des machines de tous les prix, dans tous les genres, et le total de celles qui sont exposées est de 174, dont 1 à 2 cylindres; 82 à 4 cylindres; 80 à 6 cylindres; 10 à 8 cylindres et 1 à 12 cylindres (6 cylindres jumeaux). Cette dernière est un des plus récents modèles de la maison Packard dont le représentant à Montréal est M. Grenier.

Il y a en outre 36 camions-automobiles à 4 cylindres, 1 motocyclette à 4 cylindres, 2 à 1 cylindre et 2 à 2 cylindres, ce qui forme un total combiné de 215 machines. La valeur des machines pour voyageurs est de \$707,191 et celle des camions de \$150,000. Si on y ajoute \$2,000 pour les motocyclettes, on arrive à un total de \$859,191. Reste ensuite la partie des accessoires divers, chaînes, lampes, pare-chocs, piles de service, garnitures, etc., etc., qui sont estimés à \$75,000, grosso modo.

Le total forme donc un total de \$934,191, c'est-à-dire à peu près un million si on compte d'autres petits exhibits qui ne se rattachent qu'indirectement à l'automobilisme.

Hier, il a fallu porter à cinq le nombre des boîtes d'encasement aux entrées tellement la foule est arrivée compacte. Ce soir, c'est la fête des gens des Cantons de l'Est et on compte encore sur un record dans le nombre des visiteurs.

Nous avons continué notre tournée parmi les exposants et nous avons été d'abord attirés par une foule qui se pressait autour d'une des 18 voitures qui forment l'exhibé des Studebaker. Cette machine a cette particularité étrange qu'elle parle et qu'elle répond aux questions qu'on lui pose. M. Ginsberg, le gérant de la maison, nous présente à "l'impressario" de cette étrange machine, M. Lew Berger, qui nous présente à son tour à "Stude", la machine qui parle. "Stude" se dit heureux de voir le représentant du "Canada" et lui demande des nouvelles. Comme les journalistes sont généralement peu prodigues de nouvelles, notre représentant se re-tranche derrière des généralités et demande à son tour qu'il "Stude" et où il va. Nous apprenons alors qu'il arrive de Pittsburgh et passera bientôt par Ottawa, Massena, Charlotte, Ogdenburg et Syracuse. Il consent à chanter une petite chanson et même à nous donner une idée de la musique qui se joue dans le moment à New-York. C'est une charmante mystification dont le public ne se lasse pas. Tour à tour, "Stude" décrit les personnes qui sont autour de la machine et fait même observer à un monsieur que son chapeau est mis de travers. La voix semble sortir du moteur, mais quand on lève le couvercle, il est impossible de voir la moindre différence entre ce moteur et celui des autres machines. Cet exhibit est un des clous de l'exposition.

Le pavillon de la Canada Motor Car expose 9 machines des marques Maxwell, Chalmers et Chandler. Ce sont de belles machines à prix modérés et construites spécialement pour nos routes.

Au pavillon des Cadillac, une limousine, un sedan et un touriste, qui sont très bien placés pour être vus du public et sont souvent visités.

La maison McLaughlin-Buick, une des premières à entreprendre la construction des automobiles au Canada, expose en tout 30 machines à peu près de tous les types connus. Il y a des routières, des coupés, des sedans, des limousines et des touristes.

La plupart des exposants rapportent de bonnes ventes, surtout dans les types de machines couvertes qui, aujourd'hui, forment à peu près 16 pour cent du total des machines et dont le nombre ira certainement s'accroissant constamment. Voici ce (A suivre à la page 3)

On demande des garçons pour la vente du "Canada" sur la rue et dans les tramways. S'adresser LE CANADA, 73 Saint-Jacques, entre 10 et 12 hres du matin.

116-B-J.A.O.



Rabais Spéciaux Sur tous Nos Pardessus

Voici le moment par excellence de vous procurer un bon pardessus d'hiver à bon marché.

Nos rabais réels et véritables, sur des prix considérablement réduits, font de notre vente de janvier un événement unique et que vous ne devez pas laisser passer sans en profiter.

Tous nos pardessus de fourrures, aussi bien que nos pardessus de drap avec collet et doublure en fourrure, sont offerts à de véritables prix d'occasion durant le présent mois. A vous d'en profiter.

CHAS DESJARDINS & Co.

130, Rue St Denis